

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/  
Pages de couleur

Pages damaged/  
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/  
Pages détachées

Showthrough/  
Transparence

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/  
Pagination continue

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

---

---

# LE PROPAGATEUR

---

---

Volume XIX.

1er Avril 1896.

Numéro 3.

---

---

## BULLETIN

---

\* \* Canada.—Notre pauvre politique, ne reposant que sur des conceptions purement humaines, matérielles même, glisse tout doucement dans l'ornière au bout de laquelle gouvernants et gouvernés ne rencontrent que la boue, ou, comme le disait fort justement M. Thiers, l'imbécillite, parfois le sang !

C'est une chasse insensée, organisée du haut en bas de l'échelle sociale : chasse aux portefeuilles avec l'antique refrain *Ole-toi de là que je m'y mette* ; chasse aux places, nécessitant des changements faisant souffrir tous les services publics ; chasse aux abonnés, les journaux se fondant chaque matin pour être *fondus* chaque soir ; chacun se prétendant le seul représentant de l'Eglise, chacun s'arrogant, par là-même, les droits de l'Evêque, pontifiant, censurant, blâmant, suspendant, excommuniant ce qui ne pense pas comme eux, affolant le peuple par leurs idées frisant parfois l'hérésie, le pervertissant par leurs histoires immorales appuyées de gravures, plans et dessins.

Soyez certains que ce n'est pas pour faire de l'argent, que les journaux étaient ainsi toutes les hontes, les turpitudes, qu'ils peuvent saisir dans la population augmentant de jour en jour — et où, par conséquent, sur la quantité d'individus, se produisent parfois des crimes qui se commettent dans tous les pays —. Non, ce n'est pas pour faire de l'argent : c'est simplement pour vivre ; c'est pour faire comme les autres : car, voyez-vous, si ces journaux n'imprimaient pas ces horreurs, d'autres les imprimeraient et seraient plus en vogue.

Votre voisin cherche à vous nuire ; il va jusqu'à verser le poison dans la nourriture de vos enfants. Je me joins à lui, et moi aussi, je verse le poison dans ce lait qu'ils vont boire tout à l'heure : si je ne le fais pas, l'autre voisin va le faire — et c'est lui qui sera payé par votre mort, par la mort de tous les vôtres.

N'est-ce pas d'un cynisme révoltant, n'est-ce pas une saleté sans nom de ma part ?.....

Voilà l'œuvre du journalisme !

Pendant ce temps, les journaux franchement catholiques, ne voulant que le bonheur de tous, des lois basées sur la Religion, ces journaux ne sont pas lus, le peuple ne comprend plus ses intérêts, ne distingue plus ses amis : on l'a tant trompé, qu'il ne croit plus à rien ! Et les pauvres journaux catholiques, après une existence des plus mouvementées, tombent... le mal poursuit triomphalement sa marche.

Si les populations étaient plus éclairées ; si, comme en Hollande et en Prusse, où le catholicisme est en regard du protestantisme avec bien moins d'appuis qu'ici, les catholiques canadiens s'effor-

caient de pratiquer, d'étudier leur religion mieux, ils ne se laisseraient pas envahir par la torpeur de l'hérésie, ils obéiraient avec plus d'amour à leurs Pasteurs les Evêques, les gouvernants seraient mieux choisis, plus fermes dans leurs principes, les écoles seraient plus protégées, les instituteurs plus encouragés, l'agriculture plus en honneur, les ouvriers moins maltraités.

Depuis son élévation au Suprême Pontificat, l'Auguste Léon XIII répète ces choses ; il les a dites magistralement dans son Encyclique sur la Constitution des Etats, dans celle de la Condition des ouvriers, partout, chaque jour presque. Et le saint Pontife Pie IX ne disait pas autre chose.

Mais l'un et l'autre, avec tous les Papes depuis le Concile de Trente, ont dit, redit, répété sur tous les tons, que les études doivent être basées sur les Enseignements des Pères et sur ceux de l'Eglise ! Il y a soixante-cinq ans que Pie IX a dit formellement ce qui doit être fait : avec une lenteur désespérante, une mauvaise grâce sans pareille, les éducateurs ont corrigé quelque peu de leur manière d'enseigner. Que de chemin à faire encore !..... Mais, sans aucun doute, il sera trop tard quand on y viendra franchement ; il est peut-être déjà trop tard.

Nos campagnes se dépeuplent, les jeunes gens, les hommes mûrs mêmes voulant aller au pays de l'or. Et des individus, passant pour des gens ayant leurs cinq sens, ayant le nom d'être très catholiques, s'en vont..... je vous le donne en cent !..... mais ne cherchez pas : ces gens s'en vont consulter une tireuse de cartes, un sorcier quelconque, et ne partent que si l'oracle est satisfaisant !

Je sais que les Parisiens, les gens qui, d'après eux, forment le cœur et la tête de la France (chose assez difficile, n'est-ce pas ?) je sais que les Parisiens sont tout aussi bêtes que cela, et que leurs devineresses, leurs cartomanciennes, etc., dont les annonces s'étalent dans les colonnes des journaux les plus graves, ne vivent — et vivent grassement ! — que par suite de la pyramidale stupidité des dits Parisiens. Cela tient, ainsi que le disait l'Eminent Cardinal Mermillod, aux études païennes même chez les éducateurs religieux ; d'où affaiblissement de la foi, pour en arriver à ces manifestations stupéfiantes de la bêtise humaine — les tireuses de cartes, les sorciers, les jongleurs — !

— Dans la nuit du 16 au 17 mars dernier, la foudre a réduit en cendres l'église de St-Valentin : les vases sacrés et le chemin de croix ont été sauvés.

Les paroissiens sont fort divisés quant à l'emplacement de la nouvelle église : suivant ce qui se produit quand la Religion n'est pas bien connue, plusieurs menacent de faire défection : on a eu déjà, malheureusement, plusieurs exemples de ces chutes, où l'on reconnaît l'incommensurable orgueil des malheureux, en même temps que leur ignorance.

Quand l'indifférence religieuse s'abat sur un peuple, malheur à ce peuple ! C'est cette indifférence qui fait que l'on compte aujourd'hui, d'après un journal protestant des Etats-Unis, Onze

millions d'enfants, aux Etats-Unis, qui ne reçoivent aucune instruction religieuse ! Deux fois toute la population de tout le Canada, de l'Atlantique au Pacifique !.....

Et des Etats-Unis, ce mal s'étend au Canada : car c'est un fait prouvé par ce qui s'est passé et se passe en tous pays : l'indifférentisme est une maladie contagieuse dont l'ignorance religieuse est le plus sûr véhicule.

\* \* \*

\* \* Rome.—Le 2 mars, le Saint Père recevait le Sacré-Collège, les évêques présents à Rome, les prélats et des personnages laïcs, réunis dans la salle du trône, pour lui offrir leurs félicitations et leurs vœux.

Léon XIII y répondit par un discours magistral où, après avoir montré qu'en honorant le Pontife, on rend hommage à l'institution surhumaine qu'il représente "et qui est unique par la hauteur du rang et la grandeur des attributions"; après avoir montré que dans les circonstances actuelles, il est visible que c'est Dieu qui défend les destinées du Siège Apostolique "et que c'est lui qui veille d'en haut à la garde de son œuvre"; le Pape dit :

"Mais combien n'est-il pas douloureux de voir que beaucoup calomnient ou comprennent mal les aspirations des cœurs vers Rome (ne dirait-on pas que ceci s'adresse au Canada ?..), la métropole sacerdotale, dépositaire des divins oracles, dispensatrice de salut ! Pourquoi ne pas accepter, telle qu'elle est, la consolante réalité des choses ? Au milieu des effroyables tempêtes, d'un monde oublié ou incrédule, c'est le soin renaissant du salut qui porte les hommes à tourner leurs regards vers la cité sainte, vers l'étoile polaire des âmes ; c'est le besoin de posséder Jésus-Christ qui conduit les nations au trône de son Vicaire.

"Les calamités morales et sociales de notre époque ont leur première racine dans l'affaiblissement des sentiments religieux. Tout esprit droit, tout cœur soucieux de la prospérité privée et publique doit donc bénir le présent réveil des âmes chrétiennes comme un présage et une promesse de salut pour l'avenir."

Le Saint Père termine par ces mots, qui résonnent douloureusement aux cœurs de ses fils aimants :

"Le mouvement salutaire dont (la Providence) a pris l'initiative, elle voudra elle-même, tôt ou tard, le propager et le parfaire pour sa gloire et pour le salut du genre humain. Ce fruit de miséricorde, Nous ne le verrons pas mûrir, Nous qui approchons du terme de Notre journée, mais Notre âme se réjouit de le prévoir et de le saluer de loin par le désir et par l'espérance."

O Dieu puissant ! Laissez nous longtemps encore ce Moïse, sur le front duquel vous faites briller les flammes que vous aviez mises au Moïse des premiers âges !..

\* \* \*

\* \* France.—On disait, il y a quelques jours, que la France se prépare à la mobilisation de sa marine ; dans les arsenaux et chantiers maritimes règne une telle activité, qu'on y travaille nuit et

jour. Les escadres qui sont à Cherbourg sont prêtes à partir. Tous les amiraux ont reçu l'ordre de se tenir prêts à se rendre à Paris au premier appel.

Ce branle-bas aurait, dit-on, pour objectif, la Russie qu'il faut appuyer en Extrême-Orient.

Nous croyons qu'il faut chercher l'ennemi plus près, tout près des côtes de France, au Nord.

\*.\*

**\*\* Etats-Unis.**—Nos bienveillants lecteurs se rappellent tout le bruit fait chez nos voisins au sujet de l'explosion du *Maine* : la guerre devait être la suite de cette explosion.

Si les esprits paraissent se calmer quelque peu, on ne doit point croire cependant que tout danger de guerre soit écarté, que tout va reprendre sa marche comme auparavant. Non : les deux nations continuent leurs armements, tandis que sur notre continent, des écrivains sans raison entretiennent l'agitation.

Certes, si les Etats-Unis déclarent la guerre, leur responsabilité sera énorme, et leur châtement peut être très prochain : il faut, en effet, des motifs d'une gravité exceptionnelle pour déclarer la guerre, sans quoi, l'histoire le prouve, Dieu punit les téméraires. Une vie seule a un prix inestimable aux yeux de Dieu ; que de vies sacrifiées dans une guerre !

Nous ne pouvons nous empêcher de faire une remarque. Le 19 mars dernier, nos journaux publiaient une dépêche d'un ridicule achevé, et nous nous demandons si ces journaux ont voulu nous mystifier — ou si, aux Etats-Unis, on peut réellement avoir perdu la tête au point de dire ou de faire d'aussi colossales âneries. Que nos lecteurs en jugent ; voici la dépêche :

« Londres, 19.—On dit que les Etats-Unis ont demandé à la Grande Bretagne d'user de son influence auprès de l'Espagne pour l'engager à ne pas permettre l'émission de lettres de marques aux navires corsaires, en cas de guerre.

La Grande-Bretagne, dit-on, désire que la déclaration faite à Paris relativement à l'abolition de la piraterie, devienne la loi des nations.»

Si les Etats-Unis déclarent la guerre, ils vont certes employer les flibustiers : aucune nation ne peut les interdire, les Etats-Unis moins que tout autre.

Pense-t-on, aux Etats-Unis, que l'Espagne va demander la permission d'user de ses *droits* ? — Voilà qui est superbement... naïf, pour ne pas dire bête ! Les Etats auront leurs flibustiers, l'Espagne les siens : ce seront, peut-être, de beaux jours encore pour nos courageux Acadiens — quoique je les blâmerais de prendre fait et cause pour aucune des deux puissances belligérantes—.

Espérons que la sagesse des gouvernants, en Amérique ou en Europe, parviendra à éviter toute effusion de sang.

Ah ! si les peuples avaient un peu de foi encore, et s'ils s'en rapportaient dans leurs querelles à l'arbitre naturel des nations : le Pape ! Comme cela irait mieux !

ODÉRIC

## NOELS ANCIENS

## DE LA NOUVELLE-FRANCE

par Ernest MYRAND (1)

(suite)

A l'instar de la chanson bachique, la chanson populaire a pris une revanche éclatante sur le Noël religieux qui l'a proscrite et détrônée. J'en tiens la preuve irrécusable dans l'existence d'un royal document historique. On connaît universellement, dans le monde des lettres, la célèbre romance qu'Henri IV, le monarque-troubadour, composa en l'honneur de sa favorite, Gabrielle D'Estrées. (2) Mais on ignore, généralement aussi, que l'air de cette chanson, maintenant immortelle, est la musique même d'un pieux Noël du seizième siècle, composé par François-Eustache Du Caurroy, sieur de Saint-Frémin. Originaire d'une famille noble et ancienne, Du Caurroy entra dans les ordres, devint chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris et fut successivement maître de musique de la chapelle des rois Charles IX, Henri III et Henri IV. La place de surintendant de la musique du roi fut créée pour lui en 1599. Il jouit, de son temps, comme compositeur, d'une grande réputation; au point qu'on l'avait surnommé *le prince des musiciens*. Il mourut le 7 août 1609, et fut inhumé dans l'église des Grands-Augustins où on lui érigea un tombeau dont l'épithaphe fut composée par le cardinal Du Perron, son protecteur. On connaît de ce musicien : *Missa pro defunctis*, une messe à cinq voix qui fut, pendant longtemps, la seule que l'on chantât à Saint-Denis aux obsèques des rois de France. Elle n'a jamais été publiée, mais elle existe, en manuscrit, à la Bibliothèque Nationale de Paris. Ses autres œuvres publiées sont : — *Preces ecclesiasticæ ad numeros musices reductæ*, lib. 1, à cinq voix, Paris 1609 ; — *Precum ecclesiasticarum libri II* ; Paris, 1608 ; — *Mélanges de musique, contenant des chansons, des psaumes et des Noël* ; Paris 1610 ; (c'est dans cet ouvrage que se trouve la mélodie du Noël qui nous occupe) enfin des *Fantaisies* à trois, quatre, cinq et six parties ; Paris. 1610(3).

Grétry, dans ses *Essais sur la Musique*, a, plus que tout autre, contribué à propager l'erreur, généralement répandue, qui désigne Henri IV comme l'auteur de l'air touchant auquel il adapta les paroles de sa romance, toute remplie de grâce et de sentiment. Comme il ne faut pas donner à César ce qui n'appartient pas à César, il est juste de restituer cette mélodie à son véritable père,

(1) Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada en l'année 1897 par Cadieux & Derome.

(2) Si l'on en croit les biographes, la *Charmanche Gabrielle D'Estrées* était une courtisane encore plus dissolue que la Pompadour et la Du Barry. Elle inspira une telle passion à Henri IV qu'elle faillit devenir reine de France. Un crime prévint ce scandale. Elle mourut empoisonnée, le samedi saint, 10 avril 1599, à l'âge de 28 ans. Elle a laissé dans l'histoire une grande réputation de beauté.

(3) Cf. *Nouvelle Biographie Générale*, tome 9, pages 256 et 257. Firmin Didot Frères, Éditeurs, Paris, 1854.

à Du Caurroy qui la composa spécialement pour la poésie d'un pieux Noël de son époque, cantique que la profane mais *Charmante Gabrielle* fit aisément oublier.

L'abbé Pellegrin ne voulut pas croire au triomphe définitif de la chanson populaire d'Henri IV sur le Noël religieux de Du Caurroy. Avec une audace et un courage qui lui font le plus grand honneur il voulut recommencer la bataille, reprendre sur l'éternel ennemi, — le monde et ses mille artifices, — le terrain perdu par l'Eglise, venger la mort du Noël ancien par la résurrection d'un Noël nouveau écrit sur la musique de Du Caurroy et dont la ferveur ascétique l'emportât sur l'ardeur passionnée de la romance. Il rêva de composer une prière, idéale de candeur, très humble, très douce, très sereine, qui dominât, de toute la hauteur d'une âme éprise de Dieu seul, les joies charnelles et les désirs orgueilleux de l'amoureuse ballade, un cantique enfin supérieur à sa rivale par la noblesse et la distinction des pensées, la délicatesse exquise des sentiments, le bonheur même de l'expression poétique égal à celui de la phrase musicale dans la mélodie tricentenaire.

Donc le vaillant abbé Pellegrin entra en lice contre le chevaleresque Henri IV. Ce remarquable tournoi littéraire compta sept passes d'armes, c'est-à-dire sept strophes, fort intéressantes à comparer. Les voici :

## NOËL DE PELLEGRIN

Bel Astre que j'adore,  
Soleil, qui luis pour moi,  
C'est Toi seul que j'implore,  
Je veux n'aimer que Toi ;

## REFRAIN

*C'est ma plus chère envie  
Dans ce beau jour,  
Où je ne dois la vie  
Qu'à ton amour.*

Du fond de cette crèche  
Où Tu te laisses voir,  
Ton amour ne me prêche  
Qu'un si tendre devoir ;

*C'est ma plus chère envie, etc.*

C'est pour sauver mon âme  
Que Tu descends des cieux ;  
De ta divine flamme,  
Que je brûle en ces lieux ;

*C'est ma plus chère envie, etc.*

## CHANSON D'HENRI IV

Charmante Gabrielle !  
Percé de mille dards,  
Quand la gloire m'appelle  
A la suite de Mars :

## REFRAIN

*Cruelle départie !  
Malheureux jour !  
Que ne suis-je sans vie (1)  
Ou sans amour !*

L'Amour, sans nulle peine,  
M'a, par vos doux regards,  
Comme un grand capitaine  
Mis sous ses étendards !

*Cruelle départie ! etc.*

Si votre nom célèbre  
Sur mes drapeaux brillait,  
Jusqu'au delà de l'Elbre  
L'Espagne me craindrait.

*Cruelle départie ! etc.*

(1) Variante : — *C'est trop peu d'une vie  
Pour tant d'amour !*

NOËL DE PELLEGRIN (*suite*)

Du monde qui me presse  
Je ne suis plus charmé,  
Je veux t'aimer sans cesse  
Comme Tu m'as aimé ;

*C'est ma plus chère envie, etc.*

Je m'attache à Te suivre,  
Toi seul peux m'attendrir.  
Pour Toi seul je veux vivre,  
Pour Toi je veux mourir ;

*C'est ma plus chère envie, etc.*

Ton nom, de ma mémoire,  
Ne sortira jamais,  
Je chanterai ta gloire  
Et tes divins bienfaits ;

*C'est ma plus chère envie, etc.*

Sorti de l'esclavage  
Où j'ai longtemps été,  
Je Te veux, en hommage,  
Offrir ma liberté ;

*C'est ma plus chère envie, etc. (1)*

CHANSON D'HENRI IV (*suite*)

Je n'ai pu, dans la guerre,  
Qu'un royaume gagner,  
Mais sur toute la terre  
Vos yeux doivent régner.

*Cruelle déparlie ! etc.*

Partagez ma couronne,  
Le prix de ma valeur ;  
Je la tiens de Bellone,  
Tenez-la de mon cœur.

*Cruelle déparlie ! etc.*

Bel astre que je quitte  
Ah ! cruel souvenir !  
Ma douleur s'en irrite ;  
Vous revoir ou mourir !

*Cruelle déparlie ! etc.*

Je veux que mes trompettes,  
Mes fifres, les échos,  
A tous moments répètent  
Ces doux et tristes mots :

*Cruelle déparlie ! etc. (2)*

La victoire resta fidèle au royal champion de la galanterie. De toute évidence d'ailleurs, et à première lecture, la ballade amoureuse l'emportait en supériorité littéraire, et dominait le cantique

(1) *Noëls Nouveaux*, 4ième Recueil, 2nde édition, Paris, 1710, pages 284 à 287.

(2) *Chants et Chansons populaires de la France*. Notices par Dumarsan, accompagnements par H. Colet — Paris — Garnier Frères, libraires-éditeurs — tome 1er, 18ième chanson.

Bien que l'on reconnaisse, presque universellement aujourd'hui, Henri IV comme l'auteur de la fameuse romance *Charmante Gabrielle*, il se trouve encore des érudits et des chercheurs pour donner à cette assertion le démenti le plus énergique. Edouard Fournier est de ce nombre. Dans son ouvrage intitulé *L'Esprit dans l'Histoire*, petit livre bondé de renseignements curieux et de recherches savantes sur les mots historiques de l'histoire de France, Edouard Fournier écrit ce qui suit, à la page 216 du susdit volume :

“ Je pourrais vous montrer en quelques mots que la chanson de la *Belle Gabrielle*, n'est pas de Henri IV, ni pour les paroles — dont une partie, le refrain, date de bien avant lui, j'en ai la preuve, (Cf : *Bulletin de l'Académie de Bruxelles*, tome XI, p. 380) — ni pour l'air encore moins (Cf : *Fétis : Curiosités de la musique*, tière édition, p. 376) puisque, selon le cardinal Du Perron, qui le connaissait bien, Henri IV n'entendait rien “ ni en la musique, “ ni en la poésie ; ” mais c'est une question que je réserve pour le temps où je “ ferai l'histoire des chansons populaires.”

Jusqu'à ce que M. Edouard Fournier écrive cette histoire de la chanson populaire et prouve son avancé, il convient, je crois, de regarder Henri IV comme le véritable auteur de cette ballade célèbre.



religieux. Pellegrin avait-il trop présumé de ses forces, confondu, à cause de leur identité d'ardeur, le feu sacré de l'inspiration avec les transports enflammés de son zèle ? Je ne sais. Les ressources de son talent remarquable trahirent en cette circonstance sa bonne volonté. A raison même de cette tentative malheureuse, mais infiniment honorable, nous devrions garder à ce pieux compositeur une reconnaissance profonde, un souvenir ému de gratitude et d'estime. Sa belle action, son humble cantique, nous a valu d'entendre, encore aujourd'hui, les échos de nos sanctuaires chanter la délicieuse mélodie de ce Noël du seizième siècle, que les cathédrales de France ont oublié. A Paris, la Sainte-Chapelle elle-même ne le reconnaîtrait pas, si Du Caurroy, ressuscité, venait en personne le jouer sous ses voûtes. Pauvre église, déserte et vide, elle lui semblerait plus froide encore que le marbre de son tombeau aux Grands-Augustins. Il n'y retrouverait plus l'orgue de samaritaine, disparu avec la stalle qu'il y occupait comme chanoine. Une fois l'an, à la rentrée des tribunaux, la Magistrature y vient, en habits de gala, assister à la Messe du Saint-Esprit, la *Messe Rouge* du prétoire. (1) Et c'est tout, absolument tout ce qui s'y passe en fait de cérémonies religieuses.

Parce que d'ordinaire les fantômes sont de silencieux personnages, faut-il en conclure qu'ils soient sourds ? Nullement. Un spectre qui parle sans bruit de paroles ne doit-il pas entendre, à de phénoménales distances, à de prodigieux lointains, toutes les harmonies de la terre ? Qui sait ? l'âme attristée, errante, du vieux Du Caurroy, en quête de la mélodie perdue de son Noël, si lestement travestie en païenne sérénade, revient peut-être ici, dans nos temples, cathédrales de grandes villes, églises paroissiales, chapelles de mission, heureuse d'écouter un écho, affaibli sans doute par le temps et la distance, mais fidèle encore, fidèle toujours d'une voix aimée, connue, chérie, préférée à toute autre : la voix de son génie artistique.

Je possède trois versions musicales (2) du Noël de Du Caurroy.

(1) A propos de Dame Justice, je me rappelle un fait singulier qui se rattache directement à l'étude que je poursuis et que je crois fort intéressant à relater ici. On s'étonnera à bon droit d'apprendre qu'à Bayeux, les Noëls se chantaient non seulement à l'église, mais encore à l'audience.

Dans un ouvrage ayant pour titre : *Contes populaires, préjugés, patois, proverbes et noms de lieux de l'arrondissement de Bayeux*, recueillis et publiés par Frédéric Pluquet, Rouen, 1834, je lis ce qui suit :

“ A l'audience du bailliage de Bayeux qui précédait les fêtes de Noël, l'avocat qui avait plaidé le dernier devait entonner le cantique de ce jour ; et alors juges, conseillers, avocats et plaideurs, chantaient Noël à gorge déployée. J'ignore entièrement l'époque et l'origine de ce singulier usage, qui était particulier au bailliage de Bayeux et ne cessa que quelques années avant la Révolution.”

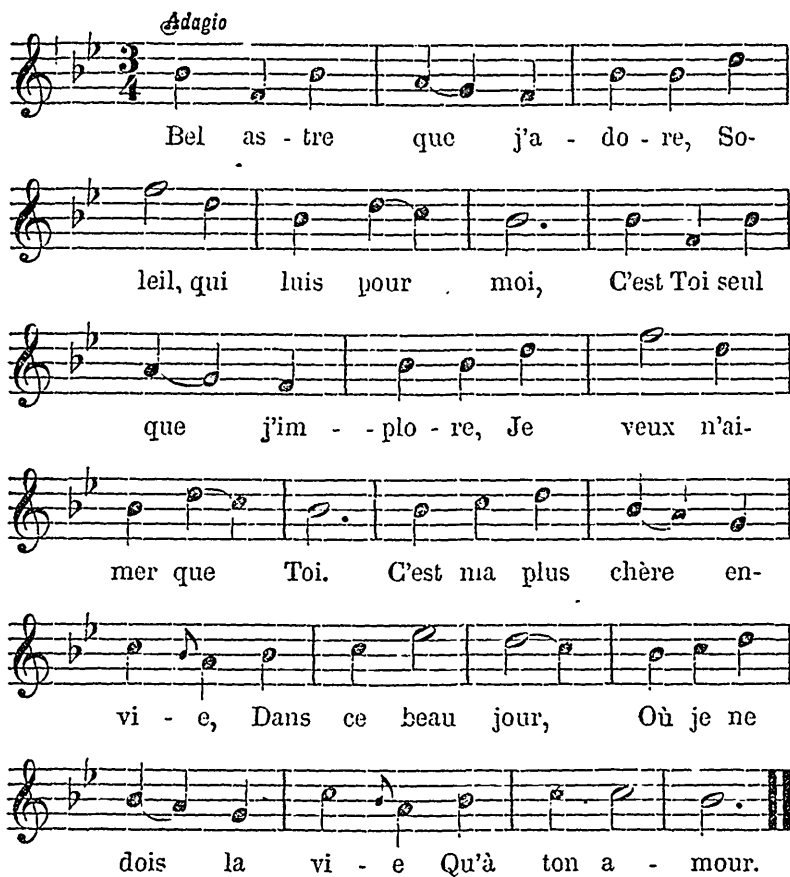
(2) *Première version* : Pellegrin : *Nouveaux chants des Noëls*, chant 23, page 20 des *Airs Notés*.

*Deuxième version* : Daulé : *Nouveau recueil de Cantiques à l'usage du Diocèse de Québec*, Québec, 1819, page 74 et numéro 106 des *Airs Notés*.

*Troisième version* : *Chants et Chansons populaires de la France*. — Paris — Garnier Frères, libraires-éditeurs ; — tome 1er, 18ième chanson.

Sur le conseil d'un ami, organiste distingué, et très bon juge en la matière, je publie, comme étant la meilleure, la version du recueil Daulé :

*Adagio*



Bel as - tre que j'a - do - re, So-  
leil, qui luis pour moi, C'est Toi seul  
que j'im - - plo - re, Je veux n'ai-  
mer que Toi. C'est ma plus chère en-  
vi - e, Dans ce beau jour, Où je ne  
dois la vi - e Qu'à ton a - mour.

Au dix-huitième siècle, le cantique religieux fit à la chanson populaire une guerre d'extermination, une véritable chasse de corsaire. Chansons bachiques, chansons érotiques, chansons enfantines même, toutes furent traquées comme des bêtes fauves, forcées dans leurs derniers refuges par l'implacable ennemi. Pour une d'elles qui échappait, cent autres étaient étouffées sous un travestissement brutal. On leur volait insolemment et la musique de leurs mélodies, et la poésie même de leurs couplets. Bref, les chansons populaires furent passées au fil de la plume, encore plus tranchant que celui de l'épée. Le massacre en fut général, et moultes innocentes rondes, villanelles et berceuses périrent.

En voici une qui échappa à la fureur d'Hérode.

## CANTIQUE DE NOËL

## L'HEUREUSE NOUVELLE

Le ciel calme son courroux,  
L'heureuse nouvelle !  
Un Sauveur est né pour nous,  
L'heureuse nouvelle !  
Allons voir ce Roi si doux  
Sa voix nous appelle tous,  
Sa voix nous appelle tous,  
Sa voix nous appelle.

La paix revient en ces lieux,  
L'heureuse nouvelle !  
Par cet Enfant glorieux,  
L'heureuse nouvelle !  
Quel éclat brille à nos yeux !  
Sa voix nous appelle aux cieux,  
Sa voix nous appelle aux cieux,  
Sa voix nous appelle.

Tout est en joie aujourd'hui,  
L'heureuse nouvelle !  
Contre le trouble et l'ennui  
L'heureuse nouvelle !  
Un Dieu sera notre appui ;  
Sa voix nous appelle à Lui,  
Sa voix nous appelle à Lui,  
Sa voix nous appelle. (1)

Etc, etc.

## CHANSON POPULAIRE

## LA BONNE AVENTURE

Je suis un petit garçon  
De bonne figure,  
Qui aime bien le bonbon  
Et la confiture.  
Si vous voulez m'en donner,  
Je saurai bien les manger.  
La bonne aventure, ô gué !  
La bonne aventure.

Je serai bien sage et bon  
Pour plaire à ma mère ;  
Je saurai bien ma leçon  
Pour plaire à mon père ;  
Je veux bien les contenter,  
Et s'ils veulent m'embrasser,  
La bonne aventure, ô gué !  
La bonne aventure.

Lorsque les petits garçons  
Sont gentils et sages,  
On leur donne des bonbons,  
De belles images ;  
Mais quand ils se font gronder,  
C'est le fouet qu'il faut donner  
La triste aventure, ô gué !  
La triste aventure. (1)

Cette fois encore le condamné à mort tua le bourreau. La chanson enfantine enterra vif le cantique religieux ; elle le noya dans la confiture, l'écrasa sous le bonbon de son premier couplet. Défunt *Vert-Vert*, bourré de sucre et brûlé de liqueurs, trépassa de la sorte. On meurt souvent *en brave*, très rarement *en perroquet* ; ce qui advint cependant pour la parodie spirituelle de l'éditeur Garnier. Elle le méritait bien.

Il était suprêmement ridicule, en effet, d'exiger de petits enfants qu'ils vissent à oublier leur chanson favorite, *La Bonne aventure, ô gué !* l'hymne national de la friandise. Et voilà pourquoi le vieux

(1) *Nouveaux cantiques spirituels* — Paris — Jean-Baptiste Garnier, imprimeur, 1750 — tome 1er, 2<sup>nd</sup>e partie, page 115 et 116.

(2) *Les chants de l'Enfance* par Claude Augé. Deuxième édition — Paris — Librairie Larousse, 17, rue Montparnasse.

cantique dort, comme un grand de la terre, au tôme premier du recueil Garnier, un sommeil qui n'a pas reçu les promesses d'une résurrection glorieuse. Enseveli, depuis 1750, dans le silence des bibliothèques et la poussière des bouquins, il repose en paix tandis que tous les gamins de la France et du Canada, revenant de l'école, chantent encore, chantent toujours :

*La bonne aventure, ô gué !  
La bonne aventure !*

J'ai dit, tout à l'heure, que les compositeurs et les compilateurs de cantiques spirituels — et, en particulier, celui du recueil Garnier, — pillaient impunément la musique et les couplets de la chanson populaire.

Je prouve mon affirmation d'un saisissant exemple. On cherchera longtemps, je crois, avant que de trouver un spécimen de plagiat et plus manifeste et plus audacieux.

## PASTORALE

## LE BERGER-ROI

Aimable musette,  
Confidente de mon cœur,  
Chantez mon bonheur :  
J'ai pour sceptre une houlette,  
Pour peuple, un tendre troupeau,  
Pour sentinelle,  
Un chien fidèle,  
Pour état, les bords d'un ruisseau.  
Puissants rois du monde,  
Votre sort est-il plus doux ?  
Régnez sur la terre et sur l'onde,  
Mon cœur n'en sera pas jaloux.  
Je règne, sans diadème,  
Sur mes moutons,  
Et sur moi-même.  
Je suis plus heureux que vous !

## PARODIE SPIRITUELLE

Sur l'air { *Aimable musette*  
*Confidente de mon cœur.*

Aimable musette,  
De l'amour d'un Dieu Sauvreur  
Chantez la douceur :  
Et le sceptre et la houlette,  
Tout est égal sous ses loix :  
On vit sans crainte,  
Et sans contrainte,  
Dès qu'on est docile à sa voix.  
Puissants rois du monde  
Votre sort est-il plus doux ?  
Régnez sur la terre et sur l'onde,  
Mon cœur n'en sera pas jaloux.  
Sans porter le diadème,  
Le vrai chrétien,  
Roi de soi-même,  
Est bien plus heureux que vous ! (1)

L'histoire se répète. Ce procédé déshonorant me rappelle le mot cynique d'un compositeur, célèbre dans notre jeune monde littéraire, convaincu d'une imposture identique : — « Les paroles ne sont point de moi, MAIS la musique est d'un autre ! » Ce MAIS était exquis ! Toute sa justification tenait dans les quatre lettres de ce petit adverbe, encore plus grand que son excuse. Il ajoutait, avec un aplomb de pyramide, l'air bonhomme et narquois : — Eh ! dites donc, mes droits d'auteur sont incontestables ! C'est évident ! ! »

L'effronté plagiaire fit comme il disait. Il enregistra son ouvrage au département de l'Agriculture, à Ottawa. — Proudhon aurait-il eu raison d'écrire : *La propriété, c'est le vol ?*

(à suivre)

(1) *Nouveaux cantiques spirituels*, recueil Garnier, tôme 1<sup>er</sup>, 1<sup>ère</sup> partie, p. 108.

## CALBY OU LES MASSACRES DE SEPTEMBRE

Par F. A. de Boaça

1 vol. in-12..... franco ; \$0.40

Si ce livre est écrit avec du sang, je n'y puis rien : les révolutions ne se font ni ne s'écrivent à l'eau de roses, et quelle que soit l'habileté et la partialité de l'écrivain, l'histoire de la Révolution française coulera toujours sous sa plume comme un ruisseau immonde qui a traversé un abattoir.

Et qu'on ne se récrie pas, qu'on ne m'accuse pas d'exagération ; il y a eu en France une époque qu'on a appelée la *Terreur*, ce nom dit tout. La *Terreur*, c'est à-dire une époque pendant laquelle la première nation du monde n'eut pour souverain seigneur et maître absolu qu'un couteau de boucher ; une époque de lâcheté et de démençe furieuse où l'honneur et le courage de la France ne se rencontraient plus que dans les camps et sur les échafauds ; une époque où l'on a chanté la *sainte Guillotine* et où l'on a tanné de la peau humaine. La *Terreur* ! oh non, ce n'est pas trop de plusieurs années de gloire militaire ; ce n'est pas trop de tout l'héroïsme des martyrs, pour qu'une pareille dénomination dans l'histoire d'un peuple ne soit pas comme un soufflet sur la joue d'un homme.

Les pages suivantes sont destinées à retracer les premières scènes de ce drame sanglant. Les récits qu'on va lire ne sont point, comme on pourrait le croire, le produit d'une imagination plus ou moins malade qui a spéculé sur l'horrible dans l'intérêt de son œuvre. A l'exception de la fable, assez insignifiante du reste, je l'avoue, autour de laquelle viennent se grouper les événements, tout est historique dans ce livre ; tout a été extrait des diverses histoires de la Révolution française, de Mémoires, de journaux et de brochures de l'époque.

Qu'on veuille donc bien me suivre avec confiance ; si la réalité et la fiction marchent ici côte à côte, au moins elles ne se confondent jamais. Nous allons assister, il est vrai, à des tableaux de meurtre, tels que l'imagination de Néron ivre aurait pu seule les rêver ; mais quelque horribles, quelque invraisemblables même que soient les faits qui vont se présenter au lecteur, il n'en est pas un seul à l'appui duquel il ne me soit facile d'alléguer un témoignage, pas un seul qui ne repose sur une ou plusieurs autorités.

Dans la collection des mémoires relatifs à la Révolution française, un volume a été consacré aux massacres de septembre. La lecture de ce volume, est-il dit dans l'introduction, peut se comparer au bruit sourd et lugubre du tombereau des morts roulant pendant la nuit dans les rues d'une cité que ravage la peste.

Oh ! ne fermez point l'oreille à ce bruit, vous tous qui pouvez influer sur les destinées morales des peuples ! Souvenez-vous que la France n'a été mûre pour les abominations de ses grandes Saturnales que lorsqu'elle a eu perdu son Dieu, ses traditions et ses croyances ; n'oubliez pas que lorsque l'esprit se retire la matière se putréfie, et qu'il y a toujours un germe de peste dans les bas-fonds de toute société, dans les entrailles de toute civilisation.

## TOUS D'APRES NATURE !

Histoires du temps présent, par Jean des Tourelles, illustrations d'Albert Boutle

1 vol. in-12..... \$0.63

### UN LIVRE INCONNU

Trombe !... cyclone !... tornada !! !... Depuis huit jours, la dévastation règne dans la boutique du fûtailleux Labedaine, le gros libraire de la place aux Oies... Lui-même a maigri de six livres !... Oui, Monsieur !... parfaitement, trois kilos !... à preuve qu'il a été obligé de se mettre des bretelles, rapport à sa culotte qui... enfin, suffit !

Partout ce sont des piles de bouquins qui s'entassent ; une colonne Vendôme d'almanachs du *Bavard* s'effondre au pied d'une tour Eiffel de *Cuisinières bourgeoises* ; on trébuche dans des pyramides de calendriers à effeuiller ; on pique une tête dans une dune de *Bibliothèques roses* ; on se patafiole sur des récifs verts, bleus, jaunes, qui sont les nouveautés de l'année.

— Pouvez pas faire attention, vous !... crie une voix de vieille poêle fêlée.

C'est Azémire, la longue et sèche épouse de Labedaine — telle une queue de billard mariée à un potiron de couche ; — devenue presque aphone à force d'invectiver les commis, elle tire de son gosier éraillé des rugissements de chat sauvage qui s'é trangle... Malheur à qui lui tombe sous la main !... Celui-là se souviendra du coup de feu des étrennes.....



— Bonjour, mon brave Labedaine.....

— Serviteur, Monsieur le chanoine, vous désirez.....

— Feuille de papier à lettres, en dentelles, avec une belle fleur, pour écrire à mon parrain ! répond une fillette de huit ans, qui s'est mis de l'encre jusque dans le cou.

— Monsieur... Monsieur le libraire... il y a vingt minutes au moins que je vous ai demandé deux sous de plumes en ronde..., réclame un saute-ruisseau pressé.

— Des images !.....

— Des enveloppes !.....

Des pains à cacheter !... Un volume des *Discours parlementaires* !... de la colle à bouche !...

— Voilà !... voilà !... voilà !.....



— Madame désire ?.....

Celle-là doit être un bonne cliente ; ça se voit à l'air approximativement aimable que s'est crue obligée de prendre la patronne, et à ses démonstrations empressées.

—Vraiment, Madame, je suis confuse... confuse absolument !... pas même une chaise à vous offrir !... Labedaine, tu ne peux pas faire attention !... Enfin !.....

—Ne vous tourmentez pas, ma bonne Madame Labedaine, répond obligeamment l'acheteuse, c'est un petit malheur auprès de l'embarras où je me trouve.....

—Vraiment.

—Oui... Imaginez-vous que j'ai une nièce de onze ans... une enfant charmante... et gâtée !... elle a six tantes et neuf oncles, sans compter les grands parents !... Aussi, depuis six semaines, je me torture la cervelle pour savoir quoi lui offrir... elle a de tout !... de tout !.....

—Il faut lui envoyer une nouveauté ; nous avons les *Contes de Nicolas*, les *Aventures d'un..*

—Elle a tout cela !... elle a tout cela !... et puis, ma petite nièce est pieuse, très pieuse : j'aimerais mieux lui envoyer quelque chose de sérieux...

Une *Imitation* ?

—Elle en a déjà dix-neuf !

—Un *Combat spirituel*... des *Visites au saint Sacrement*... les *Méditations* du P. Tournille, c'est tout récent, et c'est ce qui se fait de plus pieux en veau...

—Je suis sûre qu'elle doit déjà les avoir... Voyez-vous, je ne voudrais pas l'obliger à faire un échange ; le plaisir de la surprise, c'est tout !.....

—Sans doute !

—Il faudrait quelque chose de très bon, de très bien choisi, que personne n'aurait encore songé à lui offrir.....

\* \* \*

Le cas était difficile... Mme Labedaine eut beau lever vers le plafond ses lotos oculaires, elle ne trouva pas la solution du problème... Labedaine, appelé, arriva, empressé, puis tomba, lui aussi, dans un abîme de perplexité... ce qui permit à la patronne de dire à sa cliente, en haussant les épaules :

—Voyez-vous, Madame, du moment que je n'ai point trouvé...

—Comment donc faire ?... répétait celle-ci d'un ton désolé.

—Si on écrivait à Paris ?... proposa Labedaine.

—Mais c'est après demain le jour de l'an !...

—En envoyant une dépêche ?.....

—Nous n'arriverions pas encore à temps...

Et un silence morne, un de ces silences implacables qui s'étendent sur une situation désespérée, comme une couche de neige épaisse et glacée sur un champ de bataille abandonné, commençait déjà à étreindre les âmes, quand Labedaine, timidement, proposa :

—Si j'allais consulter M. le chanoine Lebrichet !.....

\* \* \*

Le chanoine Lebrichet était le théologal du chapitre ; c'était un

ancien archiprêtre de la collégiale Saint-Firmin, homme très réputé pour son savoir, la connaissance qu'il avait de son temps, et la netteté de ses décisions. Pour l'instant, il était plongé, avec un ravissement non dissimulé, dans l'examen d'un vieux cartulaire en latin qu'il venait de découvrir dans un coin de la boutique.

De loin, la cliente et la Labedaine suivaient anxieusement de l'œil le libraire qui lui exposait le cas.

—Pourvu qu'il sache !... soupirait la première.

—Dame ! c'est notre dernière branche de salut !... déclare la seconde.

Enfin, on les voit tous deux quitter le fond du magasin, et, à travers les caisses défoncées et débordantes, s'avancer doucement vers le comptoir :

—M. le chanoine Lebrichet dit qu'il va nous tirer d'affaire ! s'écria Labedaine dès qu'il put dominer le bruit des coups de marteau.

—Et ce n'est pas difficile ! ajouta l'ecclésiastique en souriant.

—Oh ! Monsieur le chanoine, vous allez me sauver la vie !..... Vraiment, vous connaissez un livre... un beau livre... très utile et très sérieux.....

—Bien sûr que oui, Madame.

—... Que ma nièce n'a certainement pas ?.....

—Bien sûr que non, Madame.

—Le titre !.....

—Oui !... oui !... le titre !... s'écrièrent simultanément Labedaine et sa femme.

Le chanoine parut un instant souligner l'embarras de ses interlocuteurs ; puis, les regardant avec une malice un peu mordante, tempérée par un sourire compatissant, il dit simplement :

—L'Évangile !

R. P. GALLERANI, S. J.

## PETIT GUIDE DU PREDICATEUR

Ou la circulaire sur la prédication émanée de la sacrée congrégation des évêques et des réguliers, exposée dans des lettres à un jeune prêtre à l'aide de documents épiscopaux inédits, traduit de l'italien par

M. l'abbé CH. VALLEE

Curé de Fleury-sur-Andelle (Eure).

Seule traduction française autorisée, revêtu de l'imprimatur du Maître du Sacré-Palais

1 vol. in-18..... 25 cts

### TABLE DES MATIERES

Dédicace.—Lettre circulaire de S. S. Léon XIII sur la prédication sacrée.—Lettres à un jeune prêtre.—I. Des qualités essentielles du Prédicateur.—II. De la matière de la Prédication.—De l'abus des Conférences.—III. Du bon usage des Conférences.—IV. De la forme sacrée de la Prédication.—V. Du sentimentalisme dans la Prédication.—VI. De l'étude de plaire dans le Prédicateur.—VII. Adieu.



## PETITE APOLOGÉTIQUE

ou les fondements de la religion catholique, traduit de l'allemand, seule traduction française autorisée.

Brochure in-18 de 140 pages..... \$0.25

1.—Le chrétien catholique possède dans son Église “ une colonne et un soutien de la vérité ” (1, Tim. 3. 15). Pour le commun des fidèles il peut suffire de savoir cela en général ; mais le catholique instruit doit aussi connaître les preuves précises sur lesquelles s'appuie sa croyance, afin que, selon l'avertissement de l'apôtre, il sache “ comment il aura à répondre à un chacun ” (Col. 4. 6. ). Dans les temps présents cette nécessité est d'autant plus grande qu'aujourd'hui, plus que jamais, les points fondamentaux de la foi sont attaqués.

2.—Parmi ces points fondamentaux, quatre surtout qui réclament une démonstration solide, parce qu'ils forment les préliminaires nécessaires de notre croyance à l'Église et à ses enseignements (præambula fidei). Ce sont les suivants : a) Il y a un Dieu, et par conséquent il faut aussi qu'il y ait un culte divin ou une religion. b) Dieu peut révéler aux hommes d'une façon surnaturelle la manière dont il veut être honoré ; il peut donc y avoir une religion naturelle ou révélée. c) Le christianisme est la religion révélée par Dieu, car le Christ est le Fils unique de Dieu lui-même. d) La religion chrétienne ne se trouve complète et pure que dans l'Église catholique-romaine ; car elle seule est la véritable Église du Christ.

3.—Ceux qui sont en dehors de l'Église catholique, et qui la combattent, se divisent en quatre catégories, d'après leur position vis-à-vis de ces quatre points fondamentaux. La première classe comprend ceux qui nient Dieu : les athées. Selon eux, toute religion ou tout culte divin est une folie, car il n'y a pas de Dieu à adorer. La seconde classe se compose de ceux qu'on nomme rationalistes. Ceux-ci disent : Il existe, il est vrai, un Dieu, et il faut aussi qu'il y ait une religion ; mais une religion surnaturelle et révélée doit de prime abord être rejetée comme contraire à la raison ; car une pareille religion est impossible ou, du moins, n'a pas de raison d'être. A la troisième classe appartiennent principalement les Juifs et les mahométans. Ils sont d'avis que Dieu a révélé une religion, mais non la religion chrétienne, car, selon eux, le Christ n'est pas le Fils de Dieu, pour lequel il s'est fait passer. La quatrième classe, enfin, embrasse les diverses sectes chrétiennes qui reconnaissent la religion chrétienne comme seule vraie et divine, mais prétendent qu'elle ne se trouve pas complète et pure dans la religion catholique, car l'Église catholique, d'après ces sectes, n'est pas la véritable Église du Christ.

4.—En conséquence nous avons à démontrer que les quatre points fondamentaux de la doctrine catholique apparaissent, même à la lumière de la seule raison, comme des vérités indubitables. Cette démonstration prouvera que les objections de nos adversaires, loin de s'appuyer sur les exigences de la raison ou sur les conquêtes de la science, comme on le prétend faussement, sont, au contraire, en contradiction avec la saine raison et la science véritable.

# PARTIE LÉGALE

Rédacteur : ALBY

## INTERETS SUR JUGEMENTS

**QUESTION** — Il y a huit ans, devant la Cour Supérieure du district de X, j'ai obtenu un jugement contre un débiteur pour la somme de sept cent cinquante piastres avec intérêt du jour de l'action. Le capital et les intérêts n'ont pas encore été payés. Puis-je maintenant poursuivre pour obtenir le paiement de tous ces intérêts, soit pour le paiement des intérêts accrus depuis le laps de huit ans, ou n'ai-je le droit de réclamer en justice que les intérêts accrus pendant cinq ans. En d'autres termes les intérêts produits par les sommes d'argent dues en vertu d'un jugement sont-ils prescriptibles par le même laps de temps que les autres intérêts, c'est-à-dire par le laps de cinq ans !

*Un marchand.*

**RÉPONSE.**—Les intérêts accrus sur les sommes dues en vertu d'un jugement ne sont pas plus privilégiés que les intérêts accrus sur les sommes dues par obligations, ventes ou autres actes et conventions quelconques. Il n'y a aucune raison qui puisse militer en faveur de ces intérêts pour les élever au rang de créances privilégiées : il n'y a aucune disposition légale qui leur accorde ce rang. Ils sont, comme tous les autres intérêts et fruits civils, prescriptibles par le laps de cinq ans qui est la prescription établie par l'article 2250 du Code Civil.

Cette question a été à plusieurs reprises vivement controversée devant nos tribunaux où elle a été l'objet de décisions contradictoires. Elle a cependant été définitivement jugée dans le sens indiqué plus haut, c'est-à-dire que la prescription de cinq ans s'applique à ces intérêts. On a vainement invoqué l'article 2265 du Code civil en faveur de la prescription trentenaire. Cet article ne s'applique qu'au montant de la condamnation principale et non aux intérêts que ce montant pourra produire par la suite.

Le 10 octobre 1889, la Cour de Circuit du comté de Terrebonne (Taschereau, juge,) dans la cause de W. B. Nantel vs. Maxime Binette, a jugé : " *Que les arrérages d'intérêts résultant d'une condamnation judiciaire ne se prescrivent que par trente ans.*" " Considérant," dit le jugement, " Que les intérêts judiciaires, tout comme le capital, font le sujet de condamnations en justice tant pour le passé que pour l'avenir, et restent conséquemment soumis à la prescription trentenaire, distincts en cela des intérêts ordinaires et non alloués par sentence judiciaire, auxquels s'applique la prescription de cinq ans."

Le trente Octobre 1889, dans la cause de Jetté vs. Crevier, la Cour Supérieur de Montréal (Cimon, juge), a aussi jugé que les intérêts accrus sur les sommes formant l'objet d'un jugement ne se prescrivent que par le laps de trente ans, que l'article 2250 du Code civil n'est pas applicable dans ce cas, et, qu'au contraire, il est régi par l'article 2265 C. C. Le jugement dit : " Qu'il faut ap-

“ pliquer ici non pas l'article 2250 C. C., mais bien l'article 2265, “ que la condamnation en justice forme un titre qui ne se prescrit “ que par trente ans, quoique ce qui en fait le sujet soit plutôt pres- “ criptible, et, dans le présent cas, les intérêts font le sujet de la “ condamnation en justice aussi bien que le capital et les dépens ; “ que, pour employer les expressions des codificateurs dans leur “ projet sur l'article 114, (1) le jugement obtenu est comme un titre “ qui résiste aux courtes prescriptions.”

Le 31 mars 1890, la Cour de Revision (composée des juges Lo- ranger, Wurtele et Davidson) siégeant à Montréal, a renversé le jugement de la Cour Supérieure *Re Jetté vs. Crevier*. Voici le jugé que je reproduis textuellement des “ Montreal Law Reports, Su- perior Court, vol. 6, page 48 ”.

PREScription.—INTEREST ON JUDGMENT, ART. 2250 C. C.

*Held.*—That art. 2250 C. C. which declares that, with the exception of what is due to the Crown, all arrears of interest are prescribed by five years, applies to interest on a judicial condemnation.

Le 10 janvier 1891, la Cour Supérieure du district de Montma- gny, (Pelletier, juge), dans la cause de David Ovide Coulombe vs. Alfred Blais, a aussi jugé que les intérêts accrus sur les sommes dues en vertu d'un jugement sont sujets à la prescription de cinq ans.

Enfin la cour d'Appel a adopté la même doctrine. (1) Le 8 juin 1892 elle a confirmé à l'unanimité le jugement de la cour de Re- vision *Re Jetté vs. Crevier*. Le jugement en appel est rapporté dans les Rapports judiciaires officiels de Québec, cour du Banc de la Reine, vol. 1 page 281.

En France, cette question de prescription des intérêts accrus sur les sommes dues en vertu de jugements, a été controversée entre les auteurs et la jurisprudence a varié. La cour de Cassation s'est enfin prononcée en faveur de la prescription de cinq ans.

(1) Devenu l'article 2265 du Code.

(1) Il y a aussi un jugement en ce sens rendu par la cour Supérieure de Montréal (Pagnuelo, juge), le 30 juin 1892, *Re Gibeau vs. Conway*.

## LES SOURCES, THÉOLOGIQUES

(LOCUS THEOLOGICUS)

# LES CONCILES GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS

Par Mgr Paul Guérin

auteur des “ *Petits Bollandistes* ” etc.

3ème édition.—3 forts volumes grd in-8°..... \$5.00

## LES MYSTERES DE LA VIE FUTURE

ou la Gloire de l'Homme-Dieu, conférences prêchées dans l'église Métropolitaine de Besançon, années 1873 et 1874, par Monseigneur Besson, évêque de Nîmes, Uzès et Alais.

1 vol. in-12..... \$0.75

### HUITIEME CONFÉRENCE (1).

#### DE LA RESURRECTION DU CORPS

Il faut résumer, compléter et conclure aujourd'hui tout l'enseignement que nous avons donné dans le cours de ce carême.

Je vous ai démontré l'immortalité de l'âme, en invoquant les besoins de votre nature, les attributs de Dieu et le témoignage unanime des peuples.

Cette vérité ainsi acquise par les seules forces de la raison, il nous a fallu appeler la foi à l'aide de la raison pour nous faire une idée exacte de la vie future.

Abandonnée à ses propres forces, la raison devient victime de la fausse science ou de la superstition et se condamne tantôt à l'erreur, tantôt au ridicule.

La vraie notion de la vie future ne se trouve que dans la révélation. C'est Jésus-Christ qui en est le docteur, c'est l'Évangile qui la conserve, c'est le christianisme qui la met en pratique.

Voilà sur quelle autorité nous avons pu vous dire : Après la vie présente, le corps retourne à la terre d'où il est sorti et l'âme à Dieu qui la donnée. C'est la mort qui les sépare. La mort est un mystère de justice, de frayeur et d'espérance. Mais Dieu lui-même a subi la mort. Entrons dans son école, prenons sa croix, et nous verrons comment l'amour tempère la justice, dissipe la frayeur et change l'espérance en certitude.

Un nouveau mystère se présente ici. Le corps sera-t-il éternellement en poussière ou bien ressuscitera-t-il pour ne plus mourir ? L'âme vivra toujours, mais le corps doit-il revivre ? Voilà le mystère de la résurrection.

Je l'aborde et je vous propose de l'étudier sous trois aspects différents qui comprennent tout ce grand sujet. Faut-il croire à la résurrection de la chair ? Oui, trois fois oui. La foi l'enseigne, la raison la demande, la nature l'attend. Dans l'ordre religieux, il n'y a pas de dogme mieux établi. Dans l'ordre moral, il n'y a pas de justice plus convenable. Dans l'ordre naturel, il n'y a pas de développement plus régulier ni de progrès plus légitime. C'est ainsi que le dogme de la résurrection s'impose avec les trois grandes autorités qui gouvernent le monde religieux, moral et physique : la nature, la raison et la foi.

Réjouissez-vous, ô Marie, dans ce jour qui a vu ressusciter votre

(1) Cette conférence a été faite le jour de Pâques.

divin Fils et qui donne à toute l'humanité l'espérance de ressusciter avec lui. Nous chantons d'une commune voix ce grand mystère qui est pour vous le sujet d'une si vive allégresse et qui nous promet à nous-mêmes une éternelle gloire. *Regina cœli, lætare.*

I. Le dogme de la résurrection appartient, comme celui de l'immortalité de l'âme, aux traditions primitives des peuples et aux révélations que l'humanité naissante a reçues dans le commerce intime des patriarches avec le Seigneur. On le trouve, dès la plus haute antiquité, dans la Bactriane, dans la Perse, dans la Médie. La religion de Zoroastre, qui a régné sur tout l'Orient, en faisait une profession ouverte. L'Arabie et l'Idumée l'ont connu, et l'on peut bien les compter au premier rang parmi les nations qui rendent hommage à cette croyance, puisque c'est de là qu'est sorti, par la bouche du saint homme Job, le *Credo* le plus ancien et le plus éloquent de la résurrection future. Oui, c'est un saint de cette grande et primitive école, c'est un Arabe que, dans le cours de ces quatre mille ans imposés au monde pour attendre le Messie, a jeté du fond de l'Idumée à tous les échos de la terre et à toutes les largues anciennes et modernes le cri le plus magnifique de l'espérance commune. La Bible l'a enregistré, l'Eglise l'a adopté, et toutes les générations couchées dans la tombe que cette Eglise bénit, entendent chanter depuis dix-huit siècles sur leur cendre refroidie ces paroles qui les font tressaillir d'une sainte et immortelle attente : *Je sais que mon rédempteur est vivant, qu'au dernier jour je sortirai de la terre et que je verrai dans ma chair mon sauveur et mon Dieu. Voilà l'espoir qui repose dans mon cœur.*

Les psaumes de David expriment la même espérance ; la vision d'Ezéchiël représente, sous l'image anticipée de la résurrection générale, la résurrection nationale d'Israël captif à Babylone ; Jonas présage par son histoire la résurrection du Christ, qui deviendra à son tour le modèle de la nôtre ; et les miracles de résurrection opérés par les prophètes mettent sous les yeux, confirment par des faits, la croyance de l'Ancien Testament. Ce n'est donc pas un dogme nouveau que Jésus-Christ vient enseigner au monde quand il parle de la résurrection de la chair. Ce dogme faisait partie du dépôt sacré des Ecritures, le peuple presque tout entier le révérait encore, la secte des Sadducéens faisait seule exception, et Notre Seigneur pour les confondre se borna à leur rappeler deux choses, qui sont ici d'une capitale importance : *Vous vous trompez grandement, vous ignorez les Ecritures et la puissance de Dieu : Multum erratis, nescientes Scripturas et virtutem Dei.*

Remarquez ces deux mots : l'Ecriture et la puissance de Dieu, c'est tout le fondement de notre croyance. Mais Jésus-Christ va justifier sa réponse jusqu'au dernier mot et à la dernière syllabe. Quand Lazare fut mis au tombeau, Marthe et Marie vinrent trouver le divin Maître et lui dirent en répandant des larmes : *Si vous aviez été là, notre frère ne serait pas mort.* Jésus répond : *Votre frère ressuscitera : Resurget frater tuus.* Marthe répond : *Je sais qu'il ressuscitera au dernier jour : Scio quia resurget in novissimo die.* Quand Marthe a fait cette profession de foi sur la résurrection future e

qu'elle a rendu ainsi témoignage à la croyance de sa nation, Jésus s'écrie : *La résurrection de la vie, c'est moi : Ego sum resurrectio et vita.* Puis, s'avançant vers le tombeau : *Lazare, viens dehors : Lazare, veni foras !* Et ce mort, enterré depuis quatre jours, ressuscite, se lève, parle, va s'asseoir au festin, et démontre par sa présence et par ses actions qu'il est véritablement ressuscité. Vous voyez dans ce passage combien Jésus-Christ avait raison de dire aux Sadducéens : *Vous ignorez les Ecritures et la puissance de Dieu.* Les Ecritures, Marthe leur rend témoignage. La puissance de Dieu, Jésus l'exerce lui-même et démontre à la fois et qu'il est Dieu et que Dieu peut ressusciter les morts.

Ainsi Notre-Seigneur Jésus-Christ n'enseigne pas seulement la résurrection de la chair, mais il prouve qu'elle est possible en l'opérant. Ce n'est pas tout : il ressuscitera lui-même. C'est pourquoi il marque le jour et l'heure du miracle, il se compare à Jonas sortant après trois jours du ventre de la baleine, il se donne comme la cause, l'instrument et le modèle de la résurrection des morts. Enfin il déclare qu'à sa voix et par son ordre, cette résurrection sera complète et universelle. Et l'assurance qu'il en donne prend le caractère d'un serment, tel que sa bouche le prononce avec l'autorité la plus solennelle : *En vérité, en vérité, je vous le dis, l'heure viendra où tous ceux qui sont dans le tombeau entendront la voix du Fils de Dieu. Ceux qui ont fait le bien tront à la résurrection de la vie, et ceux qui auront fait le mal, à la résurrection du jugement.* Voilà la résurrection commune à tous les hommes, et après cette résurrection le sort si différent des bons et des méchants.

Non-seulement Notre-Seigneur nous affirme que tous les hommes ressusciteront, mais il nous peint encore l'état des corps ressuscités dans la gloire. C'est aux Sadducéens qu'il s'adresse, et dans leur personne, à cette foule de philosophes et d'incrédulés qui ne voient rien au-dessus de la nature imparfaite de l'homme terrestre et des sens bornés dont elle est revêtue. Ecoutez-le : *Dans la vie ressuscitée, les hommes ne prendront plus de femmes et les femmes ne prendront plus de maris ; mais tous les hommes seront comme des anges dans le ciel.*

Vous l'entendez, vous serez comme des anges, et c'est ce mot que l'apôtre saint Paul commente avec tant de hardiesse et de bonheur dans son épître aux Corinthiens pour expliquer dans quel état leur corps leur sera rendu. " Lorsque vous semez, la semence ne produit qu'à la condition de mourir tout d'abord. Le corps est mis en terre plein de corruption, et il ressuscitera incorruptible. Il est mis en terre dans l'opprobre, et il ressuscitera dans la gloire. Il est mis en terre dans l'impuissance et il ressuscitera dans la vigueur. Il est mis en terre comme un corps tout animal, et il ressuscitera comme un corps tout spirituel."

Saint Thomas, s'emparant à son tour de ces paroles de l'Apôtre, en fait voir la merveilleuse doctrine. L'âme, dit-il, jouissant de la vision divine, sera remplie d'une certaine clarté spirituelle, et cette clarté rejaillissant sur le corps à son tour, le revêtira de lumière. Voilà comment le corps semé dans l'ignominie ressuscitera dans la

*gloire. L'âme unie à sa fin dernière verra ses désirs comblés en toute chose, et comme le corps se meut par suite du désir de l'âme, il suivra absolument le mouvement de l'esprit et deviendra d'une surprenante agilité. Voilà comment le corps semé dans la faiblesse ressuscitera dans la force. L'âme, comblée de tous les biens, sera en même temps préservée de tous les maux, et perfectionnant le corps dans la proportion de son propre bonheur, elle le mettra à l'abri de toute souffrance, de toute difformité et de toute corruption. Voilà comment le corps semé dans la corruption ressuscitera dans l'incorruptibilité. L'âme, n'ayant plus à gouverner qu'un corps soumis et obéissant, lui communiquera ses propriétés et le rendra capable par sa subtilité même de pénétrer partout. Voilà comment il est semé corps animal et il ressuscitera corps spirituel.*

En d'autres termes, et pour résumer dans la langue de votre catéchisme la théologie si belle et si logique de l'Ange de l'Ecole, les corps ressuscités seront subtils, c'est-à-dire spirituels ; impassibles, c'est-à-dire exempts de toute souffrance ; agiles, c'est-à-dire obéissant désormais en toute chose à l'âme ; lumineux, c'est-à-dire frappés comme par un reflet de la gloire dont l'âme sera remplie. C'est la résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ qui sert de modèle à la nôtre. Semblables à Jésus ressuscité, ni la mort ni la douleur ne pourront nous atteindre. Nous pénétrerons à travers les corps les plus durs, comme Jésus ressuscité a pénétré dans le cénacle et s'est trouvé au milieu de ses disciples, malgré les portes fermées : *januis clausis*. Nous pourrons franchir d'un trait les plus vastes espaces, comme Jésus-Christ montant vers son Père a été emporté dans sa gloire. Nous serons revêtus d'un incomparable éclat, c'est Jésus-Christ qui l'annonce : *Les justes, dit-il en saint Matthieu, brilleront comme le soleil dans le royaume de leur Père. C'est Jésus-Christ qui s'en revêt le premier sur la terre pour le faire entrevoir à nos yeux éblouis. Trois disciples l'ont vu le jour de la Transfiguration du Thabor ; cinq cents disciples sont demeurés, le jour de l'Ascension, les yeux attachés sur cette nuée lumineuse qui venait d'envelopper le Sauveur triomphant et de l'enlever au ciel.*

Les réprouvés ressusciteront comme les élus ; comme les élus ils reprendront leur corps, et ce corps, rétabli dans son intégrité, ne mourra plus, car il est écrit de tous les morts, sans distinction entre les élus et les damnés : *Les morts ressusciteront incorruptibles. Mais quelle destinée différente dans une semblable immortalité ! Au lieu d'une immortelle gloire, une ignominie immortelle. Ce sont des corps immortels, mais passibles, qui souffriront de la part des choses sensibles toutes sortes de maux, tandis que leur âme sera tourmentée par le regret du bonheur perdu ; ce sont des corps lourds et pesants que l'âme elle-même est impuissante à porter, parce qu'elle s'est détournée de la voie de Dieu par la désobéissance ; ce sont des corps plus charnels que jamais, qui, loin de pouvoir pénétrer à travers les éléments, retomberont sous leur propre poids à chaque élan que l'âme fera pour s'en échapper ; ce sont des corps obscurs et ténébreux, tels qu'ils conviennent à des*

âmes désormais sans lumière et étrangères à la connaissance divine. Voilà le portrait que saint Thomas nous trace des méchants ressuscités. Le corps suivra la condition de l'âme. Pour les élus, plus de souffrance, mais une agilité merveilleuse, une subtilité pénétrante, une lumière sans ombre et sans déclin. Pour les damnés, une souffrance toujours plus sensible dans un corps qui se traîne, dans une prison qui ne s'ouvre plus, au milieu des ténèbres qui ne s'éclairciront jamais. Pour les élus et pour les damnés la même résurrection, mais pour les élus dans la gloire, pour les damnés dans la honte, voilà l'inévitable alternative qui attend notre chair ressuscitée.

Ah ! votre choix est fait ; ce n'est pas la honte, c'est la gloire que vous voulez pour votre corps. Vous l'aimez, je vous demande de l'aimer d'un amour éternel. Vous rêvez pour lui la santé, la vitesse, la subtilité, l'éclat ; mais c'est le rêve du ciel que vous faites, et il ne tient qu'à vous de le réaliser bien au delà de tout ce que votre imagination peut concevoir. Acceptez donc avec reconnaissance le dogme chrétien de la résurrection de la chair ; professez, récitez, défendez devant la chair enfouie le *Credo* des apôtres, des martyrs, des solitaires, de tous les conciles, de toutes les sectes séparées, de tout le christianisme dans tous les temps et dans tous les siècles. Les apôtres, qui nous l'ont enseigné, viennent aujourd'hui visiter le tombeau de Jésus-Christ, et, voyant qu'il n'a pu garder sa victime, ils apostrophent la mort par ces brusques et sublimes, paroles : *O mort, où est ta victoire ? O mort, où est ton aiguillon ?* C'est-vous-mêmes qui prendrez un jour sur les lèvres de saint Paul cette vigoureuse apostrophe, et le premier cri de votre langue ressuscitée sera pour interpeller la mort, la confondre à votre tour et chanter votre triomphe éternel : *O mort, où est ta victoire ? O mort, où est ton aiguillon ? Ubi, mors, victoria tua ? Ubi, mors, stimulus tuus ?*

II. Ce que la foi nous enseigne avec tant d'énergie et de grandeur, la raison le déclare non-seulement d'une haute convenance, mais de toute justice et de toute perfection.

Qu'est-ce que l'homme ? Une intelligence servie par des organes. Sa nature n'est complète que par l'union de l'âme et du corps. Il est contraire à la nature de l'âme d'être séparée de la matière. Or, rien de ce qui est contraire à la nature ne peut durer toujours. Puisque l'âme doit subsister à jamais, il faut donc qu'elle se réunisse au corps. L'immortalité de l'âme semble exiger la résurrection du corps. Il faut que le corps revive dans une nouvelle union avec l'âme et que l'intégrité de la nature humaine soit pleinement rétablie.

Vous venez d'entendre saint Thomas, mais ce docteur s'appuie sur saint Augustin, et la *Somme* parle sur ce sujet comme la *Cité de Dieu*. Le grand évêque d'Hippone nous représente les âmes des justes jouissant de la vision béatifique, soumises à la volonté de Dieu et attendant, sans impatience ni inquiétude, mais avec une douce tranquillité, la résurrection de leur corps. Elles desirent leur corps non par oubli du passé, comme l'a cru Platon, mais



plutôt parce qu'elles se souviennent des promesses de Celui qui ne trompe jamais et qui les a assurées que pas un cheveu ne tomberait de leur tête sans sa permission.

Cette haute convenance n'est qu'un acte de la justice distributive. A chacun ses mérites, et quand le jour de la rétribution est venu, quel est le mérite qui pourrait être oublié ? Or, le corps et l'âme ont été associés ici bas pendant l'épreuve, il est juste qu'ils ne soient séparés ni dans la récompense ni dans le châtement. La justice demande que la sanction de l'ordre moral s'étende à l'homme tout entier. Elle demande justice pour ce corps qui s'est courbé sous le joug du devoir : relevez-le, mon Dieu, dans une éternelle jeunesse et une éternelle vigueur. Justice pour ces pieds qui se sont tenus fermes et droits dans le sentier de l'honneur : élargissez l'espace, rendez la liberté à leurs mouvements, faites-leur voir qu'ils n'ont plus d'entraves et qu'ils peuvent voler partout où ils veulent en votre sainte présence. Justice pour ces mains qui ont semé le pain du pauvre, retourné son lit, aidé sa marche, soulagé partout vos membres souffrants : faites-leur cueillir toutes les palmes de vos célestes jardins. Justice pour ces yeux qui ont versé les larmes de la misère, de la pénitence, du zèle, de l'amitié, de l'honneur, de la foi, de l'espérance et de toutes les vertus humaines : donnez-leur de verser les seules larmes dont la douceur ne soit mêlée d'aucune amertume, les larmes de l'amour divin. Justice pour cette tête tombée sous le drapeau de la patrie ou sous la croix de la religion. Nous l'avons relevée calme, souriante et glorieuse, nous lui avons promis une couronne ; il nous semblait qu'elle l'avait déjà reçue sous la balle de l'ennemi et sous la hache du bourreau. Eh bien ! ce radieux sourire qui la paraît encore sera-t-il donc trompé ? Cette noble relique pour qui nous avons des tombeaux, des temples, des autels, des hymnes de vénération et de reconnaissance, après avoir été gardée dans nos châsses par la piété des nations, serait-elle destinée à périr ? Non, non, c'est la raison qui autorise ce culte, c'est la justice qui nous fait rendre à nos morts de tels hommages ; nous ne serons ni contredits ni désavoués dans l'éternité, là où la raison éclate dans toute sa splendeur, là où la justice est décisive, complète absolue et infaillible.

Transportez-vous par la pensée aux bords de la mer Morte, sous cette atmosphère que la foudre du Seigneur semble envelopper encore, et devant cet abîme où Sodome, Gomorrhe et trois autres villes infâmes ont été ensevelies. Là dorment des monstres d'iniquité et de dépravation. Le souffle qui s'en exhale empoisonne encore toute la contrée, et jamais l'oiseau ne traverse cette mer signalée par les vengeances divines. C'est le tombeau des corps les plus ignominieux qui aient jamais vécus, et qui, à force de crimes, avaient souillé, dégradé, matérialisé l'âme. C'est le cimetière de la chair corrompue, maudite et réprouvée. Revenez ensuite à des spectacles plus consolants. Aller visiter quelque chartreuse, et cherchez-y dans l'humble enclos ce dortoir de la mort chrétienne où les frères reposent à côté l'un de l'autre, les uns sous une

croix de pierre, ce sont les dignitaires de l'ordre, les autres sous une croix de bois, sans emblème et sans nom. Quelle douce et profonde paix ! quelle odeur de vertu ! quelle odeur de sainteté ! Ouvrez le cercueil, regardez ce corps, ces yeux à peine éteints rayonnaient d'une chaste flamme, ce front est encore frappé de la lumière d'en haut qui tombait sur lui au pied des autels, ce corps a participé à la dignité de l'âme et il en garde la sereine et majestueuse empreinte, ce cœur qui a cessé de battre n'a jamais battu sous le coup d'une pensée impure, ces cheveux n'ont blanchi que dans les saintes veilles, ces pieds, ces mains, tous ces organes ont servi avec une loyauté constante et une magnanime fidélité des âmes justes. Ils ont vieilli, ils se sont usés dans ce sacré service, ils ont obéi jusqu'à la fin, ils ont offert jusqu'à la fin d'admirables exemples de mortification et de pureté. Voilà les deux dortoirs du genre humain. Dans l'un une chair flétrie, dans l'autre une chair spiritualisée ; dans l'un tous les instruments de la corruption et du crime, dans l'autre tous les instruments de la vertu, de la perfection et de l'héroïsme. Comment admettre que ces corps, serviteur dociles des âmes saintes, aient la même destinée que ces corps ignominieux, tyrans des âmes avilies ? Non, non, je demande que la justice divine punisse et récompense l'homme tout entier. C'est l'homme tout entier, corps et âme, qui a souffert pour l'honneur, pour la justice et pour la vertu, sur les échafauds, dans les déserts, dans les cloîtres. C'est l'homme tout entier, corps et âme, qui s'est plongé à Sodome et à Babylone dans la dépravation d'une vie sensuelle. Payez-les, Seigneur, payez-leur tout leur salaire ! A Sodome et à Babylone, la résurrection de l'ignominie éternelle. Aux chastes foyers, aux cloîtres plus chastes encore, aux cimetières de la patrie et de la paix, la résurrection de l'éternelle gloire.

La raison, qui applaudit à la résurrection des corps comme à un acte d'une haute convenance et d'une bonne justice, y voit aussi une sorte de nécessité pour donner à l'homme toute sa perfection, pour la comprendre et pour la peindre. La perfection de l'homme, c'est de porter une âme qui commande dans un corps qui obéit. Une âme que rien ne gêne dans sa pensée, dans sa volonté, dans son essor ; un corps qui suit l'âme, qui la sert, qui la reflète et qui la laisse éclater dans la transparence d'une chair devenue glorieuse, voilà l'homme véritable et parfait. Si j'interroge mon imagination, le corps se présente avec l'âme dans l'idée que je me forme de cette perfection absolue. Je rêve l'harmonie et non le combat des deux substances. Si je m'adresse aux philosophes, aux poètes, aux peintres, aux prophètes, pour me faire voir, sentir, toucher cet harmonieux accord, leur langue, leur pinceau, leur lyre invoque le témoignage de nos sens ; ils ne peuvent séparer le corps de l'âme ni dans leurs définitions les plus belles, ni dans leurs plus vives couleurs, ni dans leurs chants les plus inspirés. David demande la harpe sainte pour célébrer la grandeur de l'homme. C'est notre front qu'il peint, frappé du rejaillissement de la lumière

leste : *Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine.* Jésus prend les petits enfants sur ses genoux, il les regarde, il les caresse, il lit leur destinée dans ce visage encore pur, dans ses yeux encore clairs où l'innocence se dévoile tout entière. Voilà ceux à qui le ciel appartient : *Tantum est enim regnum cœlorum.* Les élus seront, corps et âme, semblables aux petits enfants que le Sauveur a caressés et dont l'âme lui a paru si belle dans l'enveloppe qui en reflète la beauté intérieure. La perfection des vierges, c'est un de ces types immortalisés par Fra Angelico ou par Raphaël, où l'âme échappe à travers la chair, anime le regard, le rend doux et modeste, et le tient élevé vers le ciel avec une inexprimable espérance. La perfection des solitaires, c'est saint Bruno ravi en extase sous le pinceau de Lesueur, et montant dans la gloire, soutenu corps et âme par les anges, avec cette chair où le péché n'a pas laissé un pli et où la victoire de l'esprit sur les sens éclate avec tant de noblesse et d'austérité. La perfection de la maternité divine, c'est Marie peinte par Murillo dans le triomphe de sa chair ressuscitée. La perfection de l'humanité, c'est l'Homme-Dieu dans la transfiguration de Raphaël, au milieu de cet air pur qui l'enveloppe, avec ces vêtements d'une blancheur éclatante, cette face rayonnante de clartés, ces deux prophètes qui viennent l'entretenir et qui participent à sa gloire, ces trois disciples frappés d'admiration encore plus que de stupeur, qui se croient en paradis, et qui demandent à bâtir, sur le Thabor, à Elie, à Moïse, à Jésus, trois tentes immortelles pour y demeurer toujours, pour y jouir toujours de la vue radieuse de cette chair transfigurée dans la gloire. Mais cette beauté idéale de l'être humain, telle que Dieu l'a faite dans le paradis, telle qu'il la laissée entrevoir sur le Thabor, apparaît dans le mystère de ce jour avec toutes les perfections de l'Homme-Dieu ressuscité. Je n'irai pas chercher ailleurs le témoignage de l'art. Regardez au fond de ce sanctuaire cette toile magistrale animée par le génie de Vanloo. Le grand peintre qui a tracé cette image nous fait assez voir comment le corps ressuscité brise un sceau, renverse une pierre, sort d'une tombe, terrasse des soldats, brave en s'élevant dans l'air les lois de la pesanteur, et se meut dans cette condition nouvelle avec une nouvelle perfection. Regardez ce pied vainqueur qui foule les langes du sépulcre, ce bras qui s'étend, cette main qui commande, cette tête qui rayonne de lumière et qui se détache avec tant de puissance et de majesté. Voilà l'intelligence servie par des organes : voilà l'homme tel que ma raison le rêve et le conçoit dans sa perfection idéale et dans sa beauté originelle. Voilà l'homme complet dans sa chair ressuscitée ?

III. Ce n'est pas seulement la raison qui confirme les enseignements de la foi sur la résurrection de la chair ; la nature, loin de répugner à ce mystère, semble l'attendre, et nous persuade d'avance de le croire.

Je pourrais vous dire : Dieu, qui vous a donné votre chair, vous la rendra. Il l'a pétrie et façonnée de sa main, c'est de sa main que vous la reprenérez. Le miracle par lequel vous avez été tiré du néant est aussi grand que celui qui doit vous tirer de la mort.

L'homme qui a été l'objet du premier n'a pas de peine à admettre le second. Que faut-il à Dieu pour ressusciter le corps ? Ce qu'il lui a fallu pour le créer : un mot, un seul mot ! Dieu a dit, et tout a été fait ; il dira encore, et tout se fera, tout se lèvera, tout marchera à sa parole.

Mais l'étude de la nature suffit pour vous convaincre non-seulement de la possibilité, mais de la vraisemblance de la résurrection. C'est d'abord à vous-même que je m'adresse. Vous êtes vous-même tous les jours et sans le savoir le sujet et le témoin d'un pareil mystère. Tous les jours votre corps meurt, et tous les jours il ressuscite. Les éléments qui le composent aujourd'hui ne sont pas les mêmes que ceux qui le composaient il y a dix ans, et demain d'autres molécules périront pour faire place à de nouvelles, qui périront à leur tour. Vous n'avez ni une goutte du même sang, ni un atome de la même chair. Ce sang, cette chair, ces muscles, ces os, tout se renouvelle, et cependant votre corps est le même qu'il y a dix ans, ce corps a la même forme, il est soumis aux mêmes maladies, il est, comme dit la science, identique à lui-même. L'identité du corps n'est donc pas dans ce flux et ce reflux perpétuel de molécules qui entrent en nous, qui en sortent, que l'âge renouvelle, que la mort dissout, que la corruption désagrège et que les vents dispersent. Ce qui constitue l'identité du corps, c'est la force qui vit au milieu de la matière et qui la gouverne. Cette force puissante de la résurrection peut rappeler les molécules qui composaient notre corps, elle peut changer tant de molécules qui en sont sorties, elle peut s'en agréger d'autres encore, et ce sera cependant le même corps. Ce qu'elle fait tous les jours pendant que vous possédez la vie, elle le fera pour vous la rendre. Voilà le mystère perpétuel dans lequel vous vivez ; c'est la science qui l'atteste, et la science en l'attestant vous dit assez que vous n'avez pas à vous mettre en peine des éléments de votre corps, du lieu où ils se trouvent, puisque ces éléments se déplacent, changent, se dispersent pendant notre vie comme après votre mort, que vous n'en êtes pas le maître, que vous n'avez conscience ni de leur sortie, ni de leur changement, ni de leur transformation, et que cependant vous de meurez toujours le même. Rassure-toi donc, ô homme, sur l'identité du corps qui te sera rendu. Ce sera le tien, comme celui que tu avais à quinze ans t'appartenait aussi bien que celui que tu possèdes à quarante. Rassure-toi, c'est la science qui te garantit le miracle de la résurrection et qui le déclare conforme aux lois de la nature.

Sortez maintenant de vous-même, passez la nature en revue, vous trouverez partout le mystère de la résurrection. Tout le présage, tout le symbolise, tout le persuade.

Il y a dans les divers ordres de la nature un travail secret qui s'opère par la décomposition des éléments, et qui a pour résultat d'admirables et riches produits. Tout s'enfuit et tout reparaît, tout meurt et tout se reforme dans les couches profondes de règne végétal. Qu'était, il y cent ans, ce chêne majestueux dont la tête est

voisine du ciel et dont les pieds touchent aux abîmes ? Un gland jouet de l'orage, écrasé sous le pied du passant, et dont le germe a pourri dans quelque sillon. Ces moissons qui tomberont cet été sous la faucille pour devenir la nourriture des deux mondes qu'étaient-elles l'automne dernier ? Une poignée de grains jetée dans la terre, décomposée, devenue poussière et pourriture, couverte de neige, retenue et emprisonnée par la gelée, ensevelie six mois à tous les regards. Ces haies qui reflorissent n'offraient, il y a six mois, qu'un buisson épineux ; ces forêts où la sève monte, circule et fait tout reverdir, ont été six mois sans parure et sans honneur. L'automne a vu leur déclin, l'hiver leur mort, le printemps voit leur résurrection, et l'été les admirera dans toute leur gloire.

Le règne animal a des mystères analogues de mort, de résurrection et de vie. Un œuf que votre œil aperçoit à peine contient un embryon sans nom et sans forme où la chenille croît, grandit, s'allonge et finit par briser sa coquille : voilà la mort et la résurrection. Mais la chenille s'endort à son tour, devient chrysalide, file autour d'elle son léger tombeau, et après un sommeil mystérieux, brisant sa coque et ses fils, déploie au grand soleil les couleurs et les ailes d'un papillon : voilà la mort et la résurrection sous une nouvelle image. Respect aux entrailles qui gardent l'embryon humain. Il en sort un enfant, l'enfant devient homme, l'homme croît, grandit, décline, s'affaïsse et retourne à la terre. Mais la terre où se forme le diamant, où le grain se nourrit, où l'insecte change d'aspect et de couleur, sera-t-elle moins propice à l'homme qu'à l'animal, à la plante où à la pierre ? Tout meurt, mais tout renaît, l'homme seul mourrait pour ne plus revivre ! C'est une loi universelle que tout revit, fleurit, croît, se développe à la suite de la décomposition et de la mort, et l'homme seul subirait la loi sans en recueillir le bénéfice, il aurait l'ignominie, et il n'y aurait pour lui seul ni vie, ni résurrection, ni gloire ! Non, la pierre qui se cristallise, le gland qui devient chêne, la chenille qui devient papillon, l'animal qui meurt en se reproduisant, toute la nature qui ne meurt que pour ressusciter dans les trois règnes qui la composent, tout cela ne vaut pas un homme. Et ce qui s'opère tous les jours dans la nature inanimée et sans raison s'opérera, je le jure, dans cette nature animée, raisonnable, créée à l'image de Dieu, restaurée à la ressemblance de son Fils, sanctifiée et transfigurée par la grâce et l'attouchement de son Esprit. Là où la nature me montre des merveilles, la grâce a bien le droit de m'annoncer des miracles. Je reconnais ici la bonté de Dieu, qui me prépare ainsi dans l'ordre naturel des analogies, des images, des mystères propres à me faire comprendre tout l'ordre surnaturel, je l'adore et je le bénis.

Élevons-nous plus haut encore, embrassons d'un regard non-seulement tous les règnes de la nature, mais toutes les époques de la création, tous les progrès de la vie, et nous arrivons, de mystères en mystères, de progrès en progrès, à la résurrection des morts.

Le premier mot de la Bible est encore le dernier mot de la na-

ture et de la science. La science parle comme la Bible, quand elle nous montre la lumière séparée des ténèbres, l'atmosphère ou les eaux supérieures séparée de la mer ou des eaux inférieures, et la terre encore nue, l'aride rocher s'élevant du milieu des flots.

C'est là que le premier germe végétal est déposé et que l'herbe fleurit pour la première fois.

Cependant la vie monte, et les animaux, capables de se mouvoir et de sentir, se répandent par toute la terre. De même que la plante a pour support le règne minéral, l'animal qui vit de la plante a pour support le règne végétal, et chaque degré marque un progrès dans la vie. Enfin, quand la maison est prête, l'homme paraît pour l'habiter. Il est uni à l'animal comme l'animal à la plante, comme la plante au sol, et il renferme dans son corps toutes les créations précédentes. Mais son corps est uni à une âme, et par cette âme il ressemble à l'ange, et l'ange créé comme lui, mais sans corps, touche à Dieu et termine le cercle.

Voilà l'échelle mystérieuse élevée entre le ciel et la terre, dans laquelle chaque degré touche au précédent, prépare le suivant, et qui de créations en créations ne laisse ni un vide à combler ni un progrès à réaliser. Non, Dieu n'anéantira rien de ce grand ouvrage, mais il le perfectionnera et le glorifiera. Non, il ne brisera pas un seul échelon dans cette échelle mystérieuse. C'est la loi de la nature que rien ne se fait par saut : *Natura nihil facit per saltum*. Cette loi, Dieu se l'est faite à lui-même. Il n'a pas brisé la terre, mais il l'a déclarée son marchepieds ; il n'a pas détruit les semences, mais il envoie sa pluie pour les faire naître et son soleil pour les dorer et les mûrir ; il n'a pas maudit les animaux, mais il en a agréé l'offrande sur ses autels ; il ne mandira rien dans l'homme, parce que dans l'homme tout est cher à sa mémoire, aussi bien le corps pétri de sa main que l'âme formée de son souffle, et puisqu'il veut appeler l'homme à la béatitude éternelle, c'est l'homme tout entier qui sera le terme de toutes ces créations, cette béatitude sera celle du corps comme celle de l'âme, l'âme en jouira parce qu'elle est immortelle, le corps ressuscitera pour en jouir : la résurrection du corps met le comble à l'harmonie de l'œuvre divine, et en consacre tous les progrès par le plus sublime et le plus magnifique des couronnements.

Comprenez-vous maintenant la dernière parole du *Credo* : *Je crois à la résurrection de la chair* ? C'est un mystère, mais ce mystère est la conséquence nécessaire de toute science naturelle. C'est un miracle, mais ce miracle satisfait toutes les tendances et toutes les opérations de la nature. Là se trouvent la solution de toutes les énigmes, l'explication de toutes les épreuves, la confirmation des pressentiments de tous les peuples. On s'explique pourquoi Dieu a réuni en nous une âme et un corps, un ange et un animal, dans une indissoluble unité. Il a placé l'homme sur la limite où se rencontrent l'esprit et la matière, l'homme qui est à la fois le plus humble des esprits et le plus parfait des corps. Il en a fait la clef de voûte de ce grand édifice de la création, et le lien unique mais sacré des deux mondes de l'es-

prit et de la chair, qui se fondent en lui dans l'intimité d'une vie commune. Il l'a soudé, comme un anneau vivant, partie à la chaîne des êtres matériels qui descendent jusqu'à l'animal, jusqu'à la plante, jusqu'au grain de sable, partie à la chaîne des êtres spirituels qui montent jusqu'à l'ange, jusqu'aux séraphins, jusqu'aux esprits les plus rapprochés de son trône immuable. Le voilà dans sa double substance, tel que Dieu l'a voulu, tel qu'il l'a créé, tel que l'Écriture le déclare, vraiment inexterminable et dans son corps et dans son âme : *Deus creavit hominem inexterminabilem*. Notre âme semble passer, et elle demeure. Notre corps meurt, mais il ressuscitera. Nous vivrons, corps et âme, comme le trait d'union vivant et éternel que Dieu a établi entre les deux grandes hiérarchies des êtres sortis de sa main. Nous vivrons, corps et âme, pour la satisfaction de la nature, pour l'honneur de la raison, pour la justification de la foi. Gloire à la chair qui ressuscitera ! Gloire à Dieu le Père qui en est l'auteur, gloire à Dieu le Fils qui en a fait ses membres, gloire à Dieu le Saint-Esprit qui l'a choisie pour son temple ! Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit dans les siècles des siècles !

---



---

## OUVRAGES D'OCCASION

PARFAITEMENT NEUFS

---

### ŒUVRES DU R. P. F. W. FABER

DOCTEUR EN THEOLOGIE

---

TITRES :

Le Créateur et la créature ou les merveilles de l'amour divin. 1 vol. in-12.....	\$0.88
Avec 25 pour cent de remise	
Le précieux sang ou le prix de notre salut. 1 vol. in-12.....	\$0.88
Avec 25 pour cent de remise	
Le Saint Sacrement ou les œuvres et les voies de Dieu. 2 vol. in-12.....	1.50
Le même, édition abrégé. 1 vol. in-12.....	0.88
Avec 25 pour cent de remise	
Progrès de l'Âme dans la vie spirituelle. 1 vol. in-12.....	0.88
Avec 25 pour cent de remise	

**OUVRAGE D'OCCASION**

PARFAITEMENT NEUF

DICTIONNAIRE ENCYCLOPEDIQUE

DE

**LA THEOLOGIE CATHOLIQUE**

RÉDIGÉ

Par les plus savants Professeurs et Docteurs en Théologie  
de l'Allemagne catholique moderne

COMPRENANT

- 1° La science de la lettre, savoir : la philologie biblique de l'An-  
cien et du Nouveau Testament, la géographie sacrée, la criti-  
que, l'herméneutique ;
- 2° La science des principes, savoir : l'apologétique, la dogmatique,  
la morale, la pastorale, les catéchèses, l'homélitique, la péda-  
gogique, la liturgique, l'art chrétien, le droit ecclésiastique ;
- 3° La science des faits, savoir : l'histoire de l'Eglise, l'archéologie  
chrétienne, l'histoire des dogmes, la biographie des princi-  
paux personnages ;
- 4° La science des Symboles ou l'exposition, comparée des doctrines  
schismatiques et hérétiques, et de leurs rapports avec les  
dogmes de l'Eglise catholique, la philosophie de la religion,  
l'histoire des religions non chrétienne et de leur culte.

PUBLIÉ PAR LES SOINS

**DU Dr WETZER**Professeur de philologie orientale  
à l'université de Fribourg en Brisgau.**ET DU Dr WELTE**Professeur de théologie à la faculté  
de Tébinger

Approuvé par S. C. Mgr l'Archevêque du Fribourg

TRADUIT DE L'ALLEMAND

**Par E. GOSCHLER***Chanoine, Docteur ès-lettres, Licencié en Droit***26 FORTS VOLUMES IN-8°, . . . . . \$33.50**

Avec 40 pour cent de remise

**Net . . . \$20.10, reliés solidement - - . \$33.10**



## LE BEAU DRESSOIR

A MON NEVEU ÉTIENNE CHARAVAY, ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

## I

— Le Mans ! vingt minutes d'arrêt !

C'était l'heure de déjeuner ; le buffet du Mans est un des meilleurs de France, aussi les voyageurs du train express venant de Paris s'empressèrent-ils de prendre place aux tables de marbre blanc. Deux d'entre eux, barbons de quelque cinquantaine d'années, vêtus confortablement, et descendus de deux compartiments voisins du même wagon de première classe, s'assirent vis-à-vis l'un de l'autre, sans se regarder, et avec cette mine sombre et insociable que l'habitude des chemins de fer a donnée aux Français. Ils soufflèrent en même temps sur un potage brûlant, et l'un deux, trop pressé, s'échauda si bien les lèvres qu'il laissa échapper cette exclamation :

— Peste soit des hurluberlus !

A ce mot, son vis-à-vis le regarda, hésita un instant, et s'écria :

— Vincent Largé, me reconnais-tu ?

M. Largé relève ses lunettes, considéra un instant le visage de son voisin, et s'écria à son tour :

— Si je te reconnais, mon brave Fagard ? Ah ! certes oui ! ah ! que je suis content de te revoir !

Et, se levant, ils se serrèrent cordialement la main, et burent réciproquement à leur santé les deux carafons de vin de Bordeaux placés sur la table. Ils ne

s'étaient pas revus depuis leur sortie du collège.

— Déjeunons, dit M. Fagard, nous causerons en wagon. J'étais seul, et toi ?

— Absolument seul depuis Paris.

— Mettons-nous ensemble ; d'ici à Laval nous aurons le temps de nous raconter bien des choses. Vas-tu plus loin ?

— Non, j'habite près de Laval, à Saint-Berthevin..... Garçon, deux filets aux pommes. Avez-vous du fromage ?

— Voilà, monsieur !

— C'est bien. Vite, deux demitasses.

La clochette retentissait déjà.

— En voiture, messieurs !

Les deux anciens camarades payèrent, avalèrent rapidement leur café, retouché de fine champagne, et, prenant place dans le wagon, se racontèrent leur vie, fort en abrégé, bien entendu ; il n'y a que dans les romans que les gens font leur confession générale au premier chat-coiffé qu'ils rencontrent, en agrémentant le récit de descriptions et d'analyses psychologiques plus assommantes les unes que les autres. Donc M. Largé et M. Fagard constatèrent qu'après avoir été *copins* au lycée Napoléon, et s'être promis vingt fois de rester amis toute leur vie, il avait suffi d'un voyage et de quelques mois de dissipation pour les rendre étrangers l'un à l'autre. Ils découvrirent aussi qu'ils avaient passé trente-cinq ans de leur vie à dix minutes

l'un de l'autre, sans qu'ils s'en fussent doutés. M. Fagard demeurait place Saint-Germain-l'Auxerrois, M. Largé, quai de la Monnaie. Tous deux allaient se promener un quart d'heure chaque jour sur le terre-plein du Pont-Neuf, pour fumer un cigare. Mais M. Fagard y allait après son déjeuner, M. Largé après son dîner.

—Cependant, dirent-ils, c'est inimaginable que nous ne nous soyons jamais rencontrés, étant si voisins !

Un géomètre leur eût dit : " Rien de plus simple. Les parallèles ne se rencontrent jamais." Enfin, M. Largé, dans son petit magasin de librairie, bas, étroit et sombre, du quai de la Monnaie, avait fait une jolie fortune, était resté garçon, et, ayant hérité d'une maison de campagne, située près de Laval, s'était retiré des affaires, laissant son fonds à un sien commis. Il vivait à Saint-Berthevin fort paisiblement avec sa sœur, veuve d'un officier tué en Crimée, et la fille de cette dame, jeune et aimable personne. Il n'avait, du reste, pris aucun goût pour les occupations champêtres, et se plaisait à compléter une collection de livres imprimés aux quinzième et seizième siècles. Il ne faisait état que de ceux-là. Le dix-septième siècle lui paraissait trop moderne. C'était son idée.

M. Fagard, veuf et sans enfants, avait mis son neveu à la tête de son commerce d'ébénisterie de luxe, et s'amusait à voyager pendant la belle saison, pour collectionner des meubles curieux. Il allait furetant partout, jusque dans les villages, et plus d'une fois, d'intéressan-

tes trouvailles l'avaient dédommagé de ses peines. L'hiver, il redevenait un habitué de l'Hôtel des Ventes, un dévot de l'Hôtel de Cluny, réparait, fourbissait et rendait à leur splendeur première ses chers bahuts, dressoirs, chaises à bras, sièges à dossiers armoriés, lits à baldachin, tables, crédences, armoires et coffres historiés, et, pour se délasser de tant de travaux, se querellait avec M. du Sommerant et tous les archéologues qui lui tombaient sous la main.

En somme, ces deux originaux étaient parfaitement heureux, tout en pestant fort souvent contre les gens et les choses. Leurs innocentes manies ne nuisaient à personne, et, eussent-ils vécu autant que Mahusalem, ils auraient toujours trouvé des bouquins ou des bahuts à guetter, à acquérir et à épousseter. Après les saints qui aiment Dieu et la souffrance, et les artistes qui poursuivent l'idéal, quels sont en ce monde les gens les plus assurés de ne manquer point de ce qu'ils aiment ? — Les chercheurs de vieilleries, hélas ! — L'infatigable faucheur à la course rapide moissonne incessamment les gerbes qu'ils ramassent, et la malice des hommes aidant aux ravages du temps ajoute les ruines aux ruines, les débris aux débris, — le tout à la grande joie des collectionneurs de bric-à-brac.

Fagard et Vincent Largé prirent tant de plaisir à causer ensemble, qu'ils ne se quittèrent point. Au lieu de s'arrêter à Laval, Fagard accepta l'invitation de son ancien camarade, et montant avec lui dans le break qui attendait M. Largé à la gare,

ronla bientôt su. le joli chemin qui mène à Saint-Berthevin. Le cocher, gros Manceau de bonne humeur, n'avait nul besoin de fouetter la jument. Cocotte, bête expérimentée, sentait l'écurie et trottait gaiement sur la route ombragée. Il faisait beau temps et le doux soleil d'automne dorait les champs dépouillés. Ça et là, dans la campagne, un laboureur guidait son attelage, suivi par une volée d'oiseaux cherchant pâture dans le sillon frais ouvert, et, de temps à autre, un lointain coup de fusil annonçait que la chasse était ouverte, et dispersait par les airs des compagnies de perdreaux.

— Voyez-vous cette maison grise sur le coteau ? dit M. Largé ; c'est la mienne, c'est Chantepie.

— Mais c'est presque un château ! s'écria Fagard. La jolie habitation !

Chantepie, vieux manoir situé à mi-côte, entre un vignoble et un bois de châtaigniers, n'avait gardé des splendeurs féodales qu'une tourelle décapitée, un colombier de briques, et sur le toit quelque reste d'une crête, et une girouette qui ne tournait plus, captive de la rouille et du

lierre qui l'enserrait de ses vertes guirlandes. Quittant la grande route, le break entra dans un joli chemin bordé de pommiers et atteignit bientôt la grille du jardin. Elle était grande ouverte et la voiture roula sur le sable fin, entre deux pelouses parsemées de crocus.

Au bruit de la voiture quelques chiens aboyèrent, et l'on vit paraître sur le perron un groupe de trois personnes : une dame vêtue de noir et les cheveux tout blancs, une jeune fille habillée de blanc et dont les cheveux fort noirs étaient liés d'un ruban cerise, et un jeune chasseur, qui semblait en visite. Il tenait son chapeau à la main, et, couchés au bas du perron, deux beaux épagneuls gardaient son fusil et cinq ou six perdreaux attachés par les pattes.

En l'apercevant ! M. Largé fronça les sourcils.

— Encore cet hurluberlu de Nemrod, dit-il. Pourvu que ma sœur ne l'ait point invité à dîner, lui et ses quadrupèdes.

Madame de Molènes accueillit son frère le plus cordialement du monde et fut d'une grâce parfaite pour l'étranger.

(à suivre)

MAISON FONDÉE EN 1859

LETOURNEUX, FILS & CIE (Limité)

IMPORTATEURS DE FERRONNERIES

259 à 265 Rue Saint-Paul, Montréal

Téléphone Bell N° 283.

Téléphone des Marchands N° 326.

— Téléphone des Marchands 1544 —

J. ALCIDE CHAUSSE

ARCHITECTE

153 & 157 Rue Shaw, Montréal

Préparation de plans et devis pour tous genres d'édifices, surveillance personnelle de travaux de constructions, mesurages, vérifications, expertises, arbitrages, évaluations, etc., etc.

CONDITIONS SPÉCIALES ET AVANTAGEUSES POUR LE CLERGE.



Des informations importantes paraîtront dans cet espace, a notre prochain numéro.

En attendant écrivez à

*L. E. MORIN, jr*

45 Rue St-Gabriel, 45

MONTREAL

### Y gagnez-vous à faire usage de Boissons enivrantes !

Vous savez que non. Alors pourquoi en prenez-vous ? Neus savons pourquoi. C'est parce qu'il faut trop d'abnégation de soi-même pour abandonner cette vilaine habitude. Le remède Dixon qu'on prend privément, est purement végétal, agréable au goût, et vous ôtera tout désir des liqueurs enivrantes en deux ou trois jours, et ensuite vous ne dépenserez plus un sou en bière ou en whiski. Vous mangerez avec appétit et vous dormirez paisiblement toute la nuit, vous serez mieux sans le rapport de la santé et sous celui du portemonnaie, sans compter que vos affaires n'auront plus à en souffrir. Pour renseignements, écrivez confidentiellement à The Dixon Cure Co., No 46 avenue du Parc. (près de la rue Milton) Montréal.

#### Eloge du "REMEDE DIXON par le Père McCallen

Au cours d'une conférence donné devant un auditoire nombreux et d'éclat à la salle Windsor, le jour de l'anniversaire du R. P. Mathew, le Rév. J. A. McCallen, P.S.S., de l'église Saint-Patrice, sans aucune sollicitation de notre part et hors de notre connaissance fit le magnifique éloge suivant du remède de Dixon, pour la guérison de l'abus de l'alcool et des drogues.

Parlant du BESOIN PHYSIQUE causé par l'usage immodéré des liqueurs enivrantes, il dit :—"Quand un pareil besoin se manifeste, on ne peut s'y soustraire, à moins d'un miracle de la grâce ou de faire usage d'un remède comme celui de M. Dixon, dont les journaux ont tant parlé dans ces derniers temps. Comme c'est moi, jusqu'à un certain point, qui ai décidé ce monsieur de rester à Montréal, au lieu d'aller dans l'Ouest, comme il en avait l'intention, j'ai pris sur moi, sans qu'il le sache, d'attirer votre attention sur ce nouveau secours qu'il apporte à notre cause de la tempérance.

LE BESOIN PHYSIQUE DISPARU, l'œuvre d'une abstinence totale devient facile. Si je juge de la valeur du remède "Dixon", par les guérisons qu'il a opérées sous mes propres yeux, je dois conclure que ce que j'ai ardemment désiré voir découvrir depuis vingt ans, a enfin été trouvé par ce monsieur, savoir, un remède qui peut être pris privément, sans que même les amis les plus intimes en aient connaissance, sans perdre une seule journée d'ouvrage, sans négliger ses affaires et sans danger

pour le patient, et au moyen duquel le BESOIN PHYSIQUE des liqueurs enivrantes disparaît complètement.

Le plus grand obstacle que j'ai toujours eu à surmonter pour réussir dans mon œuvre de tempérance, a été, non le manque de bonne volonté de la part de ceux à qui je faisais promettre solennellement de ne plus faire usage de liqueurs enivrantes, mais bien ce désir insatiable, toujours renaissant, et qui semblait de forcé à démolir, en un jour, ce qui m'avait pris des années à édifier. C'est pourquoi en ce jour de l'anniversaire du Père Mathew, je rends volontiers et cordialement hommage au remède Dixon, pour la guérison de l'alcoolisme et de la morphinomanie. Et je le fais, parce que je considère que j'ai un devoir à remplir, à l'égard de ces pauvres victimes qui demandent à grands cris du soulagement, et qui veulent se débarrasser du terrible esclavage qui les fait tant souffrir. C'est la première fois de ma vie que je sors de la réserve qui distinguait notre clergé, dans de telles circonstances. Si j'agis ainsi maintenant, c'est parce que je crois que de cette manière je fais progresser la cause de la tempérance."

NOTE —Le R. P. McCallen est président de la Société d'Abstinence Totale de St-Patrice de Montréal, et le remède dont il parle plus haut, peut être obtenu de la Dixon Cure Co., 40 Avenue du Parc, (près de la rue Milton) Montréal, qui donnera sur demande tous les renseignements nécessaires.

**J. et C. BRUNET & Cie,** 147 Rue St-Laurent, Montréal  
Téléphone Bell 496

Fontainiers, Plombiers, Couvresseurs, Electriciens et Poseurs d'Appareils de Chauffage

Toutes réparations exécutées promptement et à des prix modérés,

SPECIALITÉ :—Pour la pose et les réparations des fournaies à eau chaude, à vapeur haute, et basse pression, et des Fournaies à l'air chaud, à des prix modérés.

Ancien élève de M. Koch de Paris

Téléphone des Marchands 708

**Ed. Léveillé & Cie**Membre de la  
Chambre de Com-  
merce du District  
de Montréal.

**SPÉCIALITÉ :—**  
Livres Blancs  
Livres de bibliothèque  
Ouvrages de Luxe  
Pamphlets  
Catalogues, etc.

**Doreurs sur Tranches  
Relieurs et Régleurs**

**37 Rue Saint-Gabriel,  
Montréal.**

Liste de prix envoyée sur demande — Prix spéciaux pour les communautés religieuses.

**MAISON CANADIENNE****MATERIEL  
D'IMPRIMERIE****Presses, Caractères, Encre et Accessoires Neufs et d'Occasion**

Les Institutions religieuses désirent établir ou augmenter leurs ateliers typographiques recevront toutes les informations nécessaires en s'adressant au soussigné, qui compte plus de 40 ans d'expérience.

**N. P. LAMOUREUX, Montreal Printers' Supply Agency**  
73 rue St Jacques Montréal.

**INSTITUT KNEIPP**  
(DE MONTRÉAL)**No 2092 rue Ste-Catherine, près de la rue Bleury**

Traitements hydrothérapiques suivant la méthode de l'abbé Kneipp

Départements complètement séparés pour les hommes et pour les femmes

**AFFUSIONS, DOUCHES, BAINS, Etc.—CHAMBRES ET PENSION.***Grande salle de gymnase et de réaction pour chaque département.***Docteurs et Doctrices expérimentés**

L'institut comprend plus de 40 chambres spacieuses, bien aérées et bien éclairées.

CONSULTATION . De 10 h. à 12 h., et de 4 h. à 6 h. tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

**Dr L'ECUYER****Collège Notre-Dame**

COTE-DES-NEIGES, MONTRÉAL, CANADA.

Ce collège, dirigé par les religieux de Saint-Croix, occupe un des sites les plus beaux et les plus salubres du Canada. Il a été établi pour donner une éducation chrétienne à de petits enfants qui se préparent au cours classique ou au cours commercial. Ces enfants reçoivent là tous les soins qu'ils sont habitués à trouver dans leur famille. Le français et l'anglais sont enseignés avec une égale attention. De plus, les enfants sont reçus pour les vacances. La rentrée des élèves est fixée au premier de septembre.

**L. GEOFFREION, C. S. C., Sup.**

32 années d'expérience

**ARMAND DOIN**  
CHAPELIER ET MANCHONNIER

1584 rue Notre-Dame, Montréal. (Vis-à-vis le Palais de Justice)

*Fourrures prises en soin pendant l'été.*

RÉPARATIONS faites avec soin et à prix modérés